

Bretagne, Finistère, Penmarc'h, Saint-Guénolé

# **Ancienne église de Saint-Guénolé**

sous la direction de

## **Teddys Béthus**



**Inrap Grand Ouest** 

Novembre 2015



Rapport final d'opération Diagnostic

Code INSEE 29158

Nr site

Entité archéologique

Arrêté de prescription 2013-269

Système d'information Lambert 93 CC48

> Code Inrap D106137

Bretagne, Finistère, Penmarc'h, Saint-Guénolé

# Ancienne église de Saint-Guénolé

sous la direction de

**Teddy Béthus** 

par

**Teddy Béthus** 

avec la collaboration de

Pierre Poilpré

**Inrap Grand Ouest** 

37 rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné

Octobre 2015

# **Sommaire**

# Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sofilliaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Cadastre
19	Projet d'intervention
21	Définition des moyens - Devis de fouille
22	Arrêté de désignation
	Résultats
26	1 Présentation de l'opération : moyens opérationnels, contraintes techniques et méthodologie
28	2 La Tour Carrée en Penmarc'h: aperçu historiographique de l'ancienne église tréviale Saint-Guénolé et apports à la reconstitution du bâtiment original
28	2.1 Quel territoire pour Saint-Guénolé ? Les paroisses de la pointe de la « Tête de Cheval »
31	2.2. L'église de Saint-Guénolé : symbole d'une réussite maritime aussi remarquable qu'éphémère
31	2.2.1 Le succès des transporteurs des mers de Saint-Guénolé
33	2.1.2. Une église à l'image de ce succès
34	2.2.3 Un déclin rapide
35	2.3. Quelques aspects architecturaux de l'église Saint-Guénolé documentés par les sources historiques
41	3 Les vestiges archéologiques
41	3.1 La tranchée 1
48	3.2 La tranchée 2

73

59	4 Synthèse
59	4.1 Les vestiges incertains d'une chapelle primitive
59	4.2 L'église de Saint-Guénolé au XVe siècle
60	4.3 Les vestiges d'un enclos paroissial ?
61	Conlusion
62	Bibliographie
63	Liste des figures et des tableaux
	Inventaires
68	Inventaire des structures et des faits (F. Labaune-Jean, T. Nicolas)
72	Inventaire du mobilier
72	Inventaire de la céramique
72	Inventaire de la terre cuite
72	Inventaire des monnaies
72	Inventaire du petit mobilier

Inventaire des photographies

# I. Données administratives, techniques et scientifiques

# Fiche signalétique

#### Localisation

Région Bretagne

Département Finistère (29)

Commune Penmarc'h

Adresse ou lieu-dit Saint-Guénolé. La Tour Carrée

#### Codes

code INSEE 29158

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

—

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 1149040 y(L93): 7206060

z(L93): entre 5,92 et 6,01 m NGF

#### Références cadastrales

Commune Penmarc'h

Section(s) et parcelle(s) AO, n°313

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

\_

Proprietaire du terrain

Ville de Penmarc'h

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription 2013-269

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable D 106137

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Penmarc'h

Nature de l'aménagement

Mise en valeur

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Teddy Béthus, Inrap

#### Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest 37, rue du Bignon 35 577 Cesson-Sévigné cedex grand-ouest@inrap.fr

et Centre de recherches archéologiques de Cesson-Sévigné 37, rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné

Tél: 02 23 36 00 40

Fax: 02 23 36 00 50 coordination

#### Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic

du 13/04/2015 au 30/04/2015

post-fouille du 16/07/2015 au 15/10/2015

Surface fouillée

 $192\,m^2$ 

Ratio

12,92% de la surface total

Niveau d'apparition des vestiges

Entre  $0.05\,\mathrm{m}$  et  $0.60\,\mathrm{m}$ 

# Mots-clefs des thesaurus

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
_		nb
Paléolithique	Edifice public	Industrie lithique
Inférieur	Edifice religieux	Industrie osseuse
Moyen	Edifice militaire	Céramique
Supérieur	Bâtiment	Restes
Mésolithique	Structure funéraire	Végétaux
Néolithique	Voirie	Faune
Ancien	Hydraulique	Flore
Moyen	Habitat rural	Objet métallique
Récent	Villa	Arme
Chalcolithique	Batiment agricole	Outil
Protohistoire	Structure agraire	Parure
Âge du Bronze	Urbanisme	Habillement
Ancien	Maison	Trésor
Moyen	Structure urbaine	Monnaie
Récent	Foyer	Verre
Âge du Fer	Fosse	Mosaïque
Hallstatt (premier Âge du Fer)	Sépulture	Peinture
La Tène (second Âge du Fer)	Grotte	Sculpture
Antiquite romaine (gallo-romain)	Abri	Inscription
République romaine	Mégalithe	Dalles funéraires
Empire romain	Artisanat	Etudes annexes
Haut-Empire (jusqu'en 284)	Argile: atelier	
Bas-Empire (de 285 a 476)	Atelier	Géologique
Epoque médiévale		Datation
haut Moyen Âge		Paléontologie
Moyen Âge		Zoologie
bas Moyen Âge		Botanique
Temps modemes		Palynologie
Epoque contemporaine		Macrorestes
Ere industrielle		An. de céramique
		An. de métaux
		Aca. des données
		Numismatique
		Conservation
		Restauration

# **Intervenants**

# Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Jean-charles Arramond, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Teddy Béthus, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique

# **Intervenants administratifs**

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional d'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Paul André Besombes, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Marie-Madeleine Nolier, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

# Équipe de diagnostic

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Teddy Béthus, Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Olivier Ezanno, Inrap	Technicien de fouille	Décapage, fouille, relevés
François Briand, Inrap	Technicien de fouille	Décapage, fouille, relevés
Frederic Boumier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

# Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Teddy Béthus, Inrap	Responsable d'opération	Etude, synthèse et rédaction
Françoise Labaune-jean, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique
Théophane Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique
Emmanuelle Collado, Inrap	Dessinateur	DAO, PAO
Pierre Poilpré, Inrap	Technicien de fouille	Etude documentaire
Paul-André Besombes, SRA	Numismate	Étude des monnaies

# Notice scientifique

# Etat du site

Le projet de valorisation de l'église de Saint-Guénolé a motivé la réalisation de ce diagnostic situé dans la commune de Penmarc'h (29). Ce projet impactera ici une surface de 1 485 m2 où nous avons pu réaliser deux tranchées et plusieurs extensions. Au total, la surface explorée représente 12,9 % de la parcelle. Conformément aux objectifs de la prescription, les vestiges découverts permettent désormais de restituer l'emprise de l'ancienne église de Saint-Guénolé datée du XVe siècle et dont seulement une partie, correspondant à son ancienne tour-porche, est encore conservée en élévation. Aussi, si ces vestiges maçonnés présentent un état de conservation plutôt médiocre, la découverte de très nombreuses pierres tombales à l'intérieur de cette église est tout à fait remarquable. Ces pierres constituaient le niveau de sol de l'édifice peu avant son abandon et sa démolition progressive à partir du XVIIe siècle. Plusieurs d'entre elles sont également gravées avec notamment de nombreuses marques appartenant probablement aux rouliers de Penmarc'h qui sont probablement à l'origine de la construction de cette église.

A la fin de l'opération, la totalité des tranchées a été rebouchée.

# Localisation de l'opération



Bretagne Finistère Penmarc'h Saint Guénolé La tour carrée

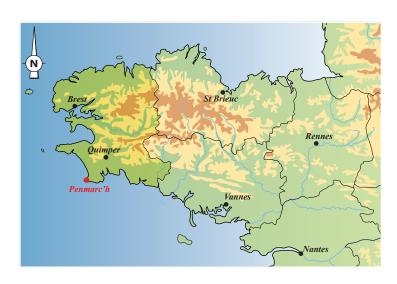
Section(s) et parcelle(s):

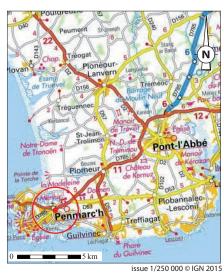
**AO- n°** 313

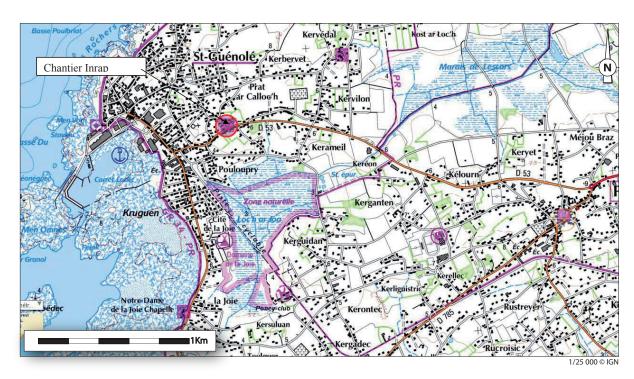
#### Coord. Lambert93 CC48

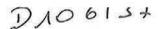
x:1149040 y:7206060

z: entre 5,92 et 6,01 m NGF











#### PREFET DE LA REGION BRETAGNE

# ARRETE n° 2013-269 portant prescription de diagnostic archéologique

### le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLENBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la saisine par courrier en date du 20 septembre 2013 par Mme.Jacqueline LAZARD, Maire de Penmarc'h demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Penmarc'h, ancienne église de Saint-Guénolé ; reçue le 26 septembre 2013 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, la réhabilitation et la mise en valeur du clocher de l'ancienne église intègrera la signalisation au sol de l'emprise de cette dernière, munie d'une nef à bas côté nord sans transept;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

#### ARRETE

Article 1er: Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région:

Bretagne

Département :

Finistère

Commune:

Penmarc'h

Lieu-dit:

ancienne église de Saint-Guénolé

Cadastre:

section: AO

parcelle: 313

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

<u>Article 2</u>: Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

<u>Article 3</u>: Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

<u>Article 4</u>: Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme le maire de la commune de Penmarc'h, au service départemental de l'archéologie du Finistère et au directeur inter-régional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le

1 4 OCT. 2013

pour le Préfet de région,

le directeur régional des affaires culturelles

Francis FRLENBACE

destinataires : mairie de Penmarc'h

**INRAP** 

CG Finistère

copie à :

Préfecture du Finistère



#### PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

#### Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-269

#### le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région:

Bretagne

département :

Finistère

commune:

PENMARC'H

lieu-dit:

ancienne église de Saint-Guénolé

cadastre:

section: AO

parcelle: 313

propriétaire : Commune de Penmarc'h

pétitionnaire: Commune de Penmarc'h

#### Emprise du diagnostic archéologique: 1.485 m²

#### Principes méthodologiques :

Des sondages mécaniques seront répartis sur l'ensemble de la superficie concernée, en évitant les axes nord/sud - est/ouest.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

#### Objectifs:

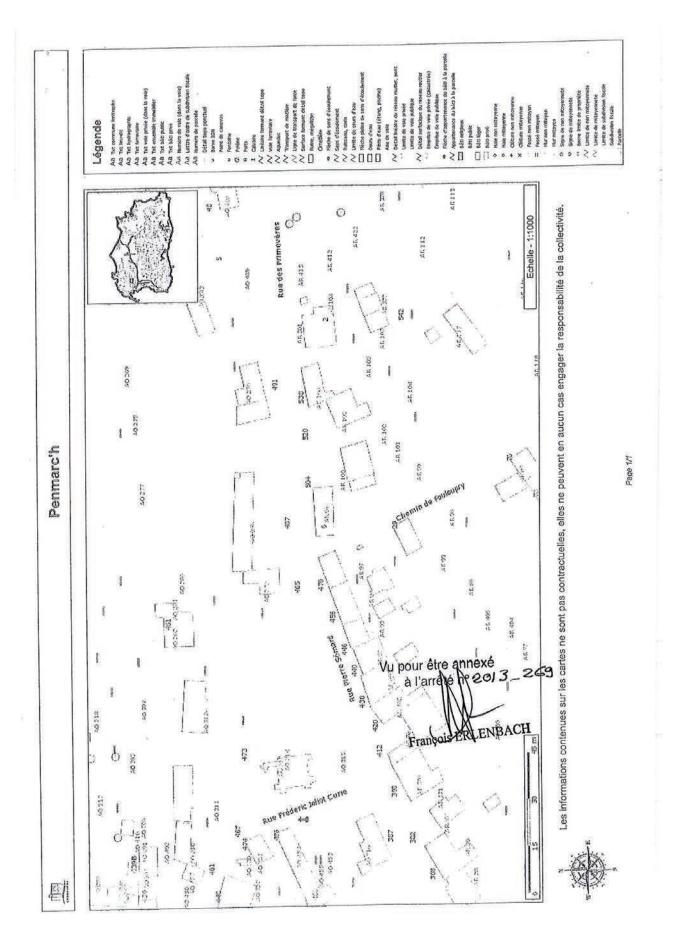
Le diagnostic a pour objectif de dégager les maçonneries médiévales de l'ancienne église, d'en dresser le plan précis, d'en observer les éventuels remaniements et réemplois. Les sondages seront menés jusqu'au substrat afin d'analyser, le cas échéant, d'éventuelles occupations antérieures. Les maçonneries mises au jour devront faire l'objet d'une étude non destructive et être protégées (bâche, grillage signalétique...) avant d'être recouvertes en fin d'intervention. En effet ces vestiges, actuellement dissimulés sous la terre végétale, pourront être mis en valeur en fonction des observations et relevés issus du diagnostic.

1 4 OCT. 2013

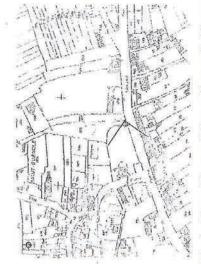
Fait à Rennes, le

pour le Préfet de région, le directeur région al des affaires culturelles

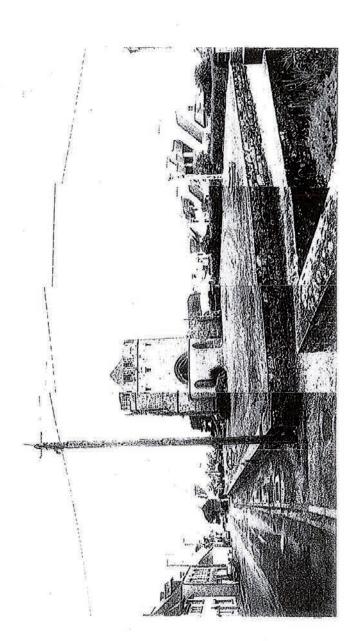
BELENBACH







Vue panoramiqus - De la Rue Pierre Sémard vers la Tour



Vu pou lêtre annexé à la vie n° 2013 - 263 François ERLENBACH



#### PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne

Affaire suivie par Jean-Charles ARRAMOND Poste: 02 99 84.59.00 ean-charles.arramond@culture.fr

Rennes, le

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional **INRAP** Grand-Ouest 37 rue du Bignon CS 67737 35577 CESSON SEVIGNE cedex

prescription de diagnostic archéologique

à Penmarc'h (29)

Ref

arrêté nº 2013-269 1 copie arrêté

administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

PJ

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures

Je vous informe que j'ai également notifié cet arrêté au Conseil Général du Finistère afin que cette collectivité puisse m'indiquer si elle souhaite faire réaliser ce diagnostic par son service archéologique agréé. Je en manquerais pas de vous tenir informé de cette décision dès réception. En tout état de cause, dans un délai d'un mois, le diagnostic sera effectué par vos services.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

Madame le maire 110 rue Edmond Michelet BP B 29760 Penmarc'h.

pour le Préfet de région, le directeur régrond des

des affaires culturelles

François ENEACH

# **Cadastre**

Département : **FINISTERE** 

Commune: PENMARCH

DIRECTION GÉNÉRALE **DES FINANCES PUBLIQUES** 

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section: AO Feuille: 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 11/03/2015 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2014 Ministère des Finances et des

Comptes publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant QUIMPER

1, avenue du Braden 29196 29196 QUIMPER CEDEX tél. 02 98 10 33 50 -fax 02 98 94 36 94 cdif.quimper@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



# **Projet d'intervention**

L'Adjoint Scientifique et Technique

Ref: TA/MB/2014/104

Affaire suivie par : Michel-Alain Baillieu Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40 02 23 36 00 50

Mail: michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR nº

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «PENMARC'H (29), ANCIENNE EGLISE DE SAINT-**GUENOLE** »

Opération: D106137 - 2013-269

Monsieur le préfet de la région Bretagne Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie A l'attention du Conservateur régional de l'Archéologie

Avenue du Professeur Charles Foulon

35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 16/01/14

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 23 octobre 2013 portant sur le diagnostic dénommé « PENMARC'H (29), ANCIENNE EGLISE DE SAINT-GUENOLE » sur la commune de Penmarch dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 24 octobre 2013.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J.: projet de diagnostic

# Diagnostic archéologique D106137 PENMARC'H (29), ANCIENNE EGLISE DE SAINT-GUENOLE

# Projet scientifique d'intervention

# 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Penmarch		
Lieu-dit	ANCIENNE EGLISE DE	SAINT-GUENOLE	
Cadastre	Penmarch : AO 313		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2013-269	23-10-2013	1485 m²	24/10/2013	16/01/14
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

# 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2013-269, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

### Responsable d'opération pressenti :

A définir ultérieurement

# 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

# 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

# Définition des moyens - Devis de fouille

# 5.- Volume des moyens prévus

#### Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	10 jours	10 jours	Tracto-pelle	6 jours	3 jours
Technicien	18 jours				

#### • Tranche Provisionnelle

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	5 jours	5 jours	Tracto-pelle	4 jours	2 jours
Technicien	10 jours	5 jours			
Dessinateur	10	7 jours			
Spécialiste		8 jours			
Topographe	3 jours	1 jour			

# 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
15 jours	15 jours	A définir ultérieurement

# 7.- Observations complémentaires

ı	re
1	
١	
. 1	
1	
1	

# Adjoint Scientifique et Technique

om de l'AST		
Michel-Alain Baillieu	Po	MAX
		4

# Arrêté de désignation





#### PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2015-113 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2013-269

#### le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2013-269 du 14 octobre 2013 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Penmarc'h - ancienne église de Saint-Guénolé (29);

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé;

#### ARRETE

Article 1er: Monsieur Teddy BETHUS - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2013-269 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Penmarc'h (29).

Fait à Rennes, le 12 mars 2015

pour le Préfet de région, pour le directeur régional des affaires culturelles par délégation,

Stéphane Deschamps

Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP T. Bethus

copie à

mairie de Penmarc'h

# II. Résultats

# 1. Présentation de l'opération : moyens opérationnels, contraintes techniques et méthodologie

Ce diagnostic mené sur la commune de Penmarc'h a été motivé par le projet de mise en valeur de l'ancienne église de Saint-Guénolé. Cet édifice, aujourd'hui presqu'entièrement disparu, ne conserve en élévation que peu d'éléments. Son chœur et sa nef ont entièrement disparu et seul sa tourporche subsiste encore en élévation. Cette tour appelée communément la Tour Carrée occupe l'extrémité ouest de la parcelle qui fait l'objet du diagnostic (fig. 1 et 2).



Fig.1 La Tour carrée ©T. Béthus

II. Résultats 1. Présentation de l'opération 27



Fig.2 Vue du terrain avant le diagnostic ©T. Béthus

En amont de l'étude documentaire (*infra Poilpre*), l'opération a mobilisé sur le terrain, pendant quinze jours ouvrés, une équipe composée du responsable et de deux techniciens, renforcée ponctuellement par un topographe. A l'issu du décapage, et après nettoyage et enregistrement des données, l'ensemble des vestiges a fait l'objet d'un relevé topographique complété par des relevés orthophotos. Trois sondages profonds ont ensuite été réalisés pour évaluer au maximum le potentiel stratigraphique du site (fig. 3). Ces sondages ont été implantés aux extrémités des tranchées 1 et 2. Aussi, à la demande du service régional de l'archéologie, aucune des pierres tombales formant le sol de l'église n'a été démonté.



Fig.3 Vue du terrain après le diagnostic ©T. Béthus

# 2 La Tour Carrée en Penmarc'h: aperçu historiographique de l'ancienne église tréviale Saint-Guénolé et apports à la reconstitution du bâtiment original

La Tour Carrée faisant preuve d'un certain faste et le territoire de Penmarc'h portant par ailleurs plusieurs autres églises ou chapelles, deux interrogations se sont posées sur le statut des découvertes faites lors du diagnostic. Quelle était la place de Saint-Guénolé dans le semis des édifices religieux Penmarc'hais et comment expliquer la présence d'un monument aussi remarquable à cet endroit? Pour tenter d'y répondre, nous avons effectué une étude bibliographique critique et les lignes qui suivent constituent donc à cet égard plus un aperçu historiographique de Saint-Guénolé que le véritable fruit d'une recherche personnelle. Le cadre restreint du diagnostic ne permettait pas en effet d'engager des investigations nouvelles plus poussées et le territoire de Penmarc'h a par ailleurs déjà bénéficié d'une littérature assez riche. Cependant, les informations livrées par l'opération archéologique n'étant évidemment pas connues des auteurs nous ayant précédés, nous avons souhaité dans un dernier temps les confronter aux sources anciennes connues afin de proposer quelques pistes inédites qui pourraient contribuer à la reconstitution de l'église Saint-Guénolé.

# 2.1 Quel territoire pour Saint-Guénolé? Les paroisses de la pointe de la « Tête de Cheval »

Aujourd'hui située sur la commune de Penmarc'h, l'église Saint-Guénolé dépendait initialement de l'ancienne paroisse de Beuzec-Cap-Caval dont le territoire se développait principalement sur l'actuelle commune de Plomeur. Cette situation est le fruit de plusieurs découpages et remodelages initiés dès le Moyen Âge du tissu paroissial au sein de la petite péninsule à la pointe de laquelle se développe Penmarc'h. Le phénomène a parfaitement été décrit par les historiens qui se sont penchés sur ce territoire et permet de mieux comprendre le statut de l'église Saint-Guénolé. Examinons-le.

Jusqu'à la Révolution, une grande partie de la péninsule est occupée sur sa frange occidentale par la paroisse de Beuzec-Cap-Caval (fig. 4). Précisons dès maintenant que le nom de « Cap-Caval » provient d'ailleurs de la situation géographique de ce territoire. Tous les historiens s'accordent pour voir dans le nom de «Cap-Caval » l'exact équivalent, dans une version latinisée, du breton «Penmarc'h » (penn-marh), c'est-à-dire « tête de cheval » ou « pointe du cheval ». Penmarc'h désignait en effet au Moyen Âge toute la péninsule ou pour le moins tout son littoral, de la baie d'Audierne jusqu'au Guilvinec. Les ports installés le long de cette côte étaient ainsi appelés indifféremment par leur propre nom ou par le terme que l'on pourrait qualifier de générique de Penmarc'h¹. Le nom de Penmarc'h ne s'appliquait en tout cas pas encore et uniquement au territoire de l'actuelle commune synonyme. Au Moyen Âge, la paroisse à l'origine du Penmarc'h d'aujourd'hui est en effet nommée Tréoultré ou Tréoultré Nabat <sup>2</sup>. Ce

<sup>1.</sup> Touchard 1967, p. 348.

Trebotref (ca 1330), Tuortre-Nabat (1349), Treffuortre ou Treffvortre (1368), Tregostre-Nabbat (1414), Treoultre et Trevoultre (1524), Treoultre (1534), Tréoultré (1693): voir Montfort 1985, p. 105-106. Le qualificatif *Nabat* provient d'une déformation du breton *an abat* (l'abbé) et s'explique par

II. Résultats 2. La Tour Carrée en Penmarc'h 29

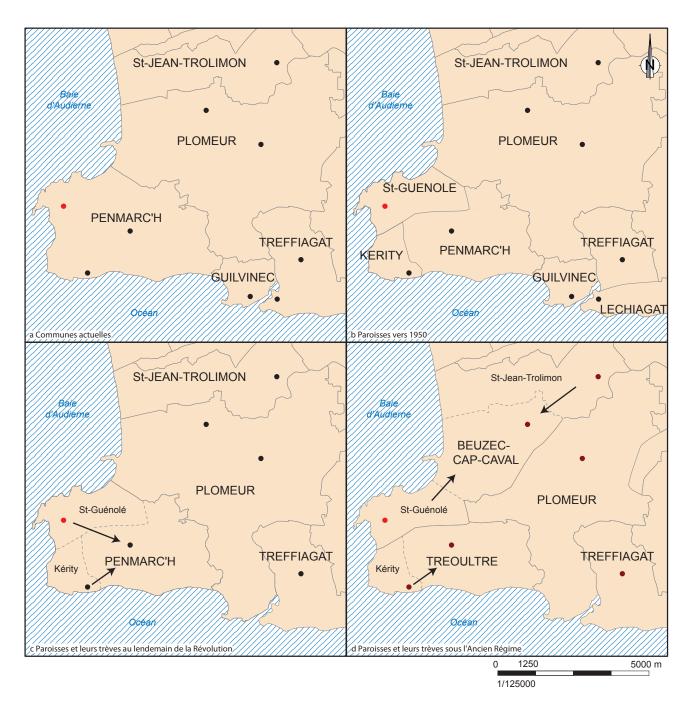


Fig.4 Evolution du maillage paroissial sur la pointe du Cap-Caval (les points indiquent l'emplacement des églises dont celle de Saint-Guénolé en rouge et les flèches relient les trèves à la paroisse dont elle dépendent)

© Inrap, Pierre Poilpré

n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que le nom de la paroisse se trouve associé au terme « Penmarc'h ». Elle est alors simplement appelée Tréoultré ou Tréoultré-Penmarc'h. Puis dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, le second terme tend à se substituer au premier et le concordat entérinera définitivement l'appellation actuelle3. Nous n'insistons pas sur cette évolution toponymique car, nous l'avons dit, Saint-Guénolé a plus à voir à ses débuts avec la paroisse de Beuzec qu'avec celle de Penmarc'h.

D'après J.-M. Abgrall et P. Peyron, auteurs au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'une précieuse collection de notices sur les paroisses finistériennes, une chapelle Saint-Guénolé aurait été fondée en 1301 par un certain Raoul recteur de Beuzec-Cap-Caval<sup>4</sup>. Ils ne citent malheureusement pas leur source et nous ne pouvons donc vérifier cette information qui sera reprise unanimement

l'appartenance de Tréoultré à l'abbaye de Loctudy : voir Tanguy 1990, p. 142.

<sup>3.</sup> Voir les travaux de F. Le Coz légèrement repris par R. Montfort : Montfort 1985, p. 105.

<sup>4.</sup> Abgrall, Peyron 1903, p. 107.

et sans réserve par tous leurs successeurs. Le travail des deux érudits est, il est vrai, suffisamment reconnu pour accorder une grande confiance à leur assertion. Par ailleurs, si elles ne permettent pas de confirmer la date de 1301 ni le prénom du recteur, d'autres sources postérieures conduisent à conclure effectivement que Saint-Guénolé était initialement une chapelle de Beuzec-Cap-Caval. La principale d'entre elles est une bulle papale signée par Innocent VIII en 1489 et découverte dans les papiers de la fabrique de Penmarc'h par F. Le Coz, recteur et premier vrai historien de Penmarc'h à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Coz ne donne pas de leçon de l'acte mais décrit de façon assez précise son contenu<sup>5</sup>. L'objet de la bulle est l'érection de Saint-Guénolé en succursale de Beuzec-Cap-Caval avec prêtre résidant. Trois conditions sine qua non sont alors posées aux tréviens de Saint-Guénolé : de faire construire et d'entretenir un presbytère, de rester soumis à l'église mère de Beuzec et enfin de fournir un certain nombre de rétributions détaillées au prêtre desservant. L'intérêt de ce texte est capital. Il permet de déduire que Saint-Guénolé était avant 1489 simple trève de Beuzec sans prêtre attitré. L'édifice religieux aurait ainsi suivi une progression classique : chapelle au sein d'une paroisse dans un premier temps, puis siège d'une trève dans un second et enfin érection en église succursale dans un troisième. Ce mouvement continuera dans les siècles suivants. Lorsqu'après la Révolution en effet, la paroisse de Beuzec-Cap-Caval fut démembrée et supprimée, Saint-Guénolé restât d'abord trève attachée désormais à la fraichement renommée Penmarc'h mais accédât plus tard au rang de paroisse, en 19426 (fig. 4). Le diocèse de Quimper et de Léon considère d'ailleurs toujours actuellement Saint-Guénolé comme une paroisse à part entière au sein de l'ensemble paroissial dit de Penmarc'h 7. Son église est toutefois désormais un édifice moderne construit dans les années 19508 à quelques 200 m de l'ancienne Saint-Guénolé dont ne subsiste que la Tour Carrée.

Revenons au bâtiment qui nous intéresse. Depuis les travaux de F. Le Coz vers 1900, tous les auteurs reprennent la chronologie proposée par le recteur, à savoir que l'édification de l'église Saint-Guénolé aurait commencé en 1488 pour s'achever en 14899. En réalité, à moins d'une source inconnue totalement tue, rien ne permet d'être aussi précis. Il est probable en revanche que ces dates aient été avancées par le recteur en référence à la bulle épiscopale d'après laquelle, il est vrai, une église semble déjà exister au moment de sa rédaction. L'érection en succursale viendrait ainsi ponctuer l'achèvement des travaux. La chose est possible mais absolument pas certaine. Ce qui est indéniable, en revanche, c'est que le style de la Tour Carrée est typique dans la région de la fin du XVe et du début du XVIe siècle<sup>10</sup>. Nous ne pouvons donc affirmer seulement que l'édification est plus ou moins contemporaine de la lettre du pape. La tour de l'église témoignant d'un programme architectural remarquable et d'une ambition considérable, une question s'impose donc : pourquoi et comment une simple trève s'estelle dotée – ou a tenté de le faire – d'un tel édifice.

<sup>5.</sup> Travaux de F. Le Coz cités par R. Montfort : Montfort 1985, p. 156.

<sup>6.</sup> Couffon, Le Bars 1959, p. 229.

<sup>7.</sup> http://diocese-quimper.fr/ep-pont-pen\_(page consultée le 11/08/15).

<sup>8.</sup> Couffon, Le Bars 1959, p. 230.

Travaux de F. Le Coz cités par R. Montfort : Montfort 1985, p. 156.

Couffon, Le Bars 1959, p. 226.

II. Résultats 2.2 L'Église de Saint-Guénolé 3

# 2.2. L'église de Saint-Guénolé : symbole d'une réussite maritime aussi remarquable qu'éphémère

La fondation d'une chapelle à Saint-Guénolé puis l'érection d'une trève à cet endroit s'explique par un phénomène habituel : la concentration d'un grand nombre de paroissiens dans une zone jugée trop à l'écart du centre religieux. La paroisse de Beuzec-Cap-Caval était très vaste au Moyen Âge et son quartier de Saint-Guénolé situé sur l'un de ses confins se trouvait éloigné de près de 6 km de son église (fig. 4). Or dès au moins le début du XIV<sup>e</sup> siècle, se développe à cet endroit un port dont le succès entraine la constitution à ses abords d'une petite agglomération qui acquit une certaine richesse dont le faste de l'église est l'un des reflets. Voyons comment.

#### 2.2.1 Le succès des transporteurs des mers de Saint-Guénolé

Rappelons d'abord pour bien comprendre la suite que le terme de Penmarc'h désignait à l'origine l'ensemble de la côte du Cap-Caval et en particulier ses ports, c'est-à-dire essentiellement Le Guilvinec, Kérity en Tréoultré-Penmarc'h et Saint-Guénolé en Beuzec-Cap-Caval qui nous occupe ici. Par une construction historiographique sur laquelle nous ne nous appesantirons pas – disons seulement que celle-ci s'est nourrie allègrement et sans critique de quelques mentions anciennes manifestement hyperboliques –, les érudits du XVIIIe et surtout du XIXe siècles avaient fait de Penmarc'h une agglomération jadis considérable, dotée d'une flotte immense et n'ayant en Bretagne d'autre équivalent que Nantes. Cette vision qu'il convient de qualifier aujourd'hui de légendaire fut totalement remise en cause au début du XX<sup>e</sup> siècle par les travaux rigoureux de C. Vallaux, auteur d'une thèse sur le Penmarc'h des XVIe et XVIIe siècles. Cependant, en forçant l'antithèse, l'historien semble avoir minimisé l'importance que cette région possédait effectivement au Moyen Âge. A partir des années 1960, de nouvelles recherches ont permis d'entrevoir plus objectivement la situation. Alors que dans le sillage de C. Vallaux, les successeurs Penmarc'hais de l'historien tentent de faire parler les quelques rares sources locales sans parvenir à apporter de nouveaux éclairages sur le passé médiéval et moderne de la presqu'île 11, ce sont des travaux portant sur des ports parfois bien éloignés de la Bretagne mais bien mieux documentés qui seront à l'origine d'un important renouvellement des connaissances sur Penmarc'h. Depuis C. Vallaux, la seule prospérité qu'on accordait à l'ancien Penmarc'h était celle de pouvoir jouir de ces nombreuses pêcheries et des sécheries qui leur étaient associées. Tout juste reconnaissait-on qu'un cabotage inter-régional pouvait aux départs de ses ports agrémenter le revenu de ses habitants 12. Or plusieurs travaux universitaires exploitant les archives des ports de Bordeaux, de la Rochelle, des côtes anglaises, belges et néerlandaises ont soudainement et de concert montré que Penmarc'h se situait en réalité au cœur d'un vaste commerce maritime européen et ce dès le début du XVIe siècle<sup>13</sup>. Dès les années 1308-1309, soit moins de dix ans après la fondation supposée de la chapelle, plusieurs navires de Saint-Guénolé sont mentionnés dans les registres des ports bordelais et libournais. On retrouve par la suite régulièrement des bateaux Penmarc'hais dans d'autres grands ports européens 14 mais c'est surtout à partir du milieu du XVe siècle et de façon éclatante à la fin de ce siècle que le succès des

<sup>11.</sup> On pense en particulier aux ouvrages de F. Quiniou (Quiniou 1925), A. Dupouy (Dupouy 1950) ou L. Jégou (Jégou 1968).

<sup>12.</sup> Duigou 1994, p. 11.

<sup>13.</sup> Il s'agit des travaux de E. Coornaert (Coornaert 1961), H. Touchard (Touchard 1967) et J. Bernard (Bernard 1968).

<sup>14.</sup> Touchard 1967, p. 78.

marins du Cap-Caval se manifeste. À cette époque à Anvers, Penmarc'h se classe largement en tête des ports bretons. En moins d'un siècle (de 1498 à 1585), E. Coornaert y recense près de 160 de ses habitants (fig. 5); « et à ce chiffre, certainement incomplet, il faudrait d'abord ajouter celui des nombreux marins qui sont connus à Middelbourg, Arnemuiden, Veere et Flessingue 15 ». L'historien note en outre que cette présence à Anvers est constante. Le phénomène est identique à Bordeaux. J. Bernard remarque ainsi que la part des navires bretons qui transitent par ce port passe de 27 % en 1494 à 70 % en 1516 et que parmi eux, ceux de Penmarc'h distance là aussi largement ceux des autres places de la région<sup>16</sup> (fig. 6). Cependant, la capitale guyennaise et les ports de la Mer du Nord n'étaient pas les seules ni même les plus lointaines des destinations des marins du Cap-Caval. On les trouve également dans les ports anglais, du Pays de Galle et même d'Irlande. On voit en effet en 1503 qu'un navire Penmarc'hais, très probablement de Saint-Guénolé puisque son nom répond à celui de Guynolé, prenant la mer au départ de Bordeaux entreprend de se rendre en Irlande<sup>17</sup>. On notera pour l'anecdote que son affréteur l'autorise à faire trois jours de relâche chez lui à Penmarc'h sur le chemin. Dans l'autre sens, E. Coornaert suppose que les Penmarc'hais devaient également naviguer au moins jusqu'aux Canaries<sup>18</sup>. Ce n'est impossible mais ce qui est certain c'est qu'ils fréquentaient au moins les Asturies et passaient même le cap Finisterre pour longer la côte portugaise jusqu'à Lisbonne et Gibraltar<sup>19</sup>. Ils n'entraient cependant pas en Méditerranée.

- 15. Coornaert 1961, t. 1, p. 309.
- 16. Bernard 1968, t. 2, p. 517.
- 17. Bernard 1968, t. 2, p. 650.
- 18. Coornaert 1961, t. 1, p. 309.
- 19. Duigou 1994, p. 15.

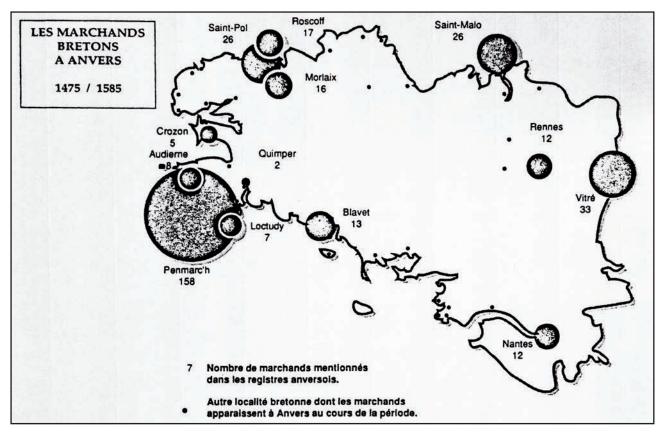


Fig.5 "Les marchands bretons à Anvers, 1475/1585" in Duigou 1984, p. 407 (d'après Coornaert 1961).

II. Résultats 2.2 L'Église de Saint-Guénolé 33

5º Pol TABLEAU XXI Lantringuie ST Malo 6 Cancale 4 Morlaix Landerneau VI III I MARAIS 18 \_ 10% 38 - 21% IL GOLFES III CORNOUAILLES 71 - 39% 18 -10% TE LEON L'APP I GOELLO 24 - 13% I S! MALO 12 - 7% NON IDENTIFIES 4 Port Man 1cm = 12 navires NX 1cm = 10 % Redon 2 llacit Grox 1 Les Alliers 6 I Donges 3 LES BRETONS A BORDEAUX EN 1482 -1483 Bourgneuf

**Fig.6** "Les Bretons à Bordeaux en 1482-1483" in Touchard 1967, p. 407.

Que faisaient donc tous ces navires de Penmarc'h le long des rivages européens? De tous les marins Penmarc'hais enregistrés à Anvers, un seul est qualifié de « maître et marchand ». Tous les autres sont seulement capitaines de navire. C'est-à-dire qu'ils font surtout des transports pour autrui. On les paie « seulement pour transporter et livrer²º ». Ce sont des transporteurs des mers, des rouliers. Et puisque situés sur l'une de ses routes, les Penmarc'hais sont devenus selon H. Toucard les « spécialistes » du transport de vin²¹. A destination d'Arnemuiden, port florissant zélandais, les Penmarc'hais sont bénéficiaires à la fin du XVe siècle de 86 % des contrats d'affrètements du vin bordelais²² ! A la fin du XVe siècle, ils affréteront beaucoup de pastel également, une plante tinctoriale cultivée dans la vallée de la Garonne autour de Toulouse. De Flandre et de Zélande, ils embarquent diverses marchandises, du hareng surtout.

#### 2.1.2. Une église à l'image de ce succès

L'activité de transporteur des mers est semble-t-il assez lucrative et les capitaines de navire Penmarc'hais s'enrichissent rapidement. Pour s'en rendre compte, H. Touchard rapporte l'exemple de l'entre eux qui en 1494 lors d'un voyage à Rouen et Arnemuiden, encaisse environ 652 livres tournois de fret. Son navire étant estimé valoir moins de 150 livres tournois par l'historien, le bénéfice est considérable<sup>23</sup>. Cette aisance financière s'apprécie en particulier dans les nombreux prêts que les capitaines de

<sup>20.</sup> Touchard 1967, p. 331.

<sup>21.</sup> Touchard 1967, p. 270.

<sup>22.</sup> Touchard 1967, p. 271.

<sup>23.</sup> Touchard 1967, p. 350-351.

Penmarc'h consentent à leurs chargeurs dans les différents ports européens qu'ils fréquentent. Au XVe siècle, les petits ports de la presqu'île se sont donc peuplés d'une communauté assez riche. A Saint-Guénolé, celle-ci semble avoir souhaité d'autonomiser du reste de la paroisse en obtenant la création d'une trève et en érigeant sa propre église. La fin du XVe siècle, époque supposée de la construction de l'église, correspond ainsi au sommet du succès des transporteurs Penmarc'hais. L'origine des fonds nécessaire au chantier ne fait d'ailleurs guère de doute puisque de nombreux bas-reliefs représentant des navires ont été sculptés sur les murs de l'édifice, sur ceux de la Tour Carrée au moins. Les paroissiens inhumés à l'intérieur de l'église sont pour la plupart issus de cette même communauté professionnelle. Les marques sur les dalles tumulaires découvertes lors du diagnostic l'attestent (cf. supra Béthus). Il s'agit de blasons roturiers, sorte de signature, dont on trouve des exemples très similaires dans l'église paroissiale de Tréoultré-Penmarc'h et dans ses registres de baptêmes 24. Ils étaient très utilisés à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne dans le milieu du commerce international, par tous ses acteurs et partout en Europe. Nous avions pu ainsi identifier il y a quelques années l'identité du propriétaire du manoir de Vassé, un riche marchand vitréen du XVIe siècle traitant notamment avec la Flandre<sup>25</sup>. L'armateur, le patron de navire ou le transporteur l'arborait également et pouvait en timbrer « à volonté, aussi bien la porte de son logis que la voile ou le bordage de son navire et même ses ballots de toiles ou de poissons séchés<sup>26</sup> ».

#### 2.2.3 Un déclin rapide

Le succès des marins de Penmarc'h ne dura cependant guère longtemps. À Anvers, E Coornaert note que le nombre des Penmarc'hais diminue à partir des années 1540-1550 et après 1565-1566, « contrairement à ce qui se passa à Anvers pour beaucoup d'autres villes et ports, il n'apparaît plus une seule mention de Penmarc'h 27 ». J. Bernard relève lui aussi qu'au XVIIe siècle à Bordeaux la suprématie Penmarc'haise est totalement révolue 28. Et le constat est identique dans tous les autres ports européens. En Angleterre, aucune entrée n'est signalée à Londres en 1567-1568 et seulement cinq sont dénombrées à Bristol en huit ans, de 1565 à 1580<sup>29</sup>. Penmarc'h, premier port d'armement européen au début du XVIe siècle, redevient à la fin de ce siècle un simple port de cabotage inter-régional. Les raisons de ce déclin sont multiples. Les Hollandais et les Zélandais se sont dotés de leur propre flotte. Ils rationalisent en même temps le système marchand et de véritables compagnies capitalistes s'organisent afin de réduire le nombre d'interlocuteur, d'offrir plus de garantie aux chargeurs et de contrôler l'ensemble de la chaîne commerciale. Le fonctionnement breton, très « individualiste » selon S. Duigou est rapidement dépassé . Par ailleurs, comme le note E. Coornaert, le rattachement de la Bretagne à la France et la création d'une économie nationale entraîne un isolement des petits ports éloignés presqu'uniquement peuplés de rouliers comme Saint-Guénolé, au profit de grandes places commerçantes comme Saint-Malo et Nantes fortement ancrées à leur arrière-pays et au continent en général<sup>30</sup>. Le village de Saint-Guénolé, comme les autres ports du Cap-Caval, a eu son heure de gloire. Il en a profité pour bâtir sa majestueuse église mais n'est plus au XVII<sup>e</sup> siècle que l'ombre de lui-même.

<sup>24.</sup> Toulemont 1928, p. 107-108.

<sup>25.</sup> Poilpré 2014.

<sup>26.</sup> Le Guennec 1928, p. 102.

<sup>27.</sup> Coornaert 1961, t. 1, p. 309.

<sup>28.</sup> Bernard 1968, t. 2, p. 519.

<sup>29.</sup> Lespagnol, Tanguy 1993, p. XX.

<sup>30.</sup> Coornaert 1961, t. 1, p. 315.

# 2.3. Quelques aspects architecturaux de l'église Saint-Guénolé documentés par les sources historiques

A quoi ressemblait cette église Saint-Guénolé, symbole s'il en est du riche passé de la communauté ? Sa tour qui aurait dû porter la flèche de son clocher ne fut certes jamais achevée mais qu'en était-il du reste de l'édifice ? Saint-Guénolé était déjà en partie ruinée en 1716, époque à laquelle les tréviens se proposèrent de relever l'édifice afin de se conformer à la bulle de 1489 <sup>31</sup>. Rien ne fut fait cependant puisqu'en 1722, l'église est jugée trop délabrée par l'évêque qui en interdit l'usage. Dès lors, on l'imagine, le bâtiment ne cessa de se détériorer. Heureusement, peu de temps avant que l'église ne commence à être épierrée, le recteur de Beuzec-Cap-Caval dressa en 1744 le procès-verbal de son état. Ce document a été révélé par l'abbé Parcheminou et nous le reproduisons ici dans sa totalité tant les informations qu'il contient sont précieuses <sup>32</sup>.

Elle a de longueur, du pignon orient au carré de la tour, 112 pieds (36,38 m), et 22 pieds (7,15 m) de large dans la nef et 11 pieds (3,57 m) de largeur dans le bas côté, sans compter le mur de refente qui a 2 pieds (0,65 m); le dit mur a neuf arcades soutenus de 8 piliers ronds, non compris les 2 pignons. Dans le mur du côté du midy 6 fenêtres sans vitres; au pignon d'orient est l'emplacement de la maîtresse vitre; au même côté est un vitrail vis à vis le bas côté avec ses cornières sans vitres; dans le mur bas côté nord faisant le mur du bas côté il y a 4 fenêtres maçonnées en partie, y compris celle de la croisade, et dans le même mur une porte maçonnée dans la partie du milieu. Au pignon d'orient est le maîtreautel en pierre. Un autre autel se trouve du côté de l'Evangile vis à vis le bas côté. Il y a un autre petit autel joignant le mur nord, et dans une chapelle costière même côté nord où est la piscine servant aux fonts baptismaux.

Sept autres petits autels à dos joignant les piliers de l'église, les dits autels en pierre, un autre autel joignant l'entrée du chœur côté midy. Il y a un écusson sur le pilier servant de pignon du côté nord et joignant le maître autel, portant une croix. La dame Catherine d'Ernothon, épouse de Louis Dargonges, chevalier marquis de Raves, baron du Pont[...] déclare avoir à cause de ces seigneuries plusieurs prééminences en cette église, qu'elle est hors d'état d'en donner la preuve car la plupart des titres anciens ont péri par l'injure du temps ou consumés par le feu des gens des guerres civiles ; elle fait donc des réserves. Au bas et près la petite chapelle étant au bout d'orient, côté de l'Evangile du maître autel, joignant le mur costier, il y a dans le mur une tombe voutée où est en supériorité un écusson chargé d'un lion couronné, armé et lampassé, et en face sur la pierre qui forme la clôture de la voute pareil écusson avec des supports, et vis à vis la quatrième arcade dans le mur costier est une petite tombe sans écusson.

Au bas du maître autel au premier rang sont huit pierres tombales ; sur la seconde côté de l'épître est un écusson chargé de 3 épées ou coutelas, portant en chef un lambel et un lozange ; pas d'écussons sur les autres pierres, mais des chiffres et des ornements.

Toute l'église est découverte, les fermes sont très endommagées ; sur les sablières de bois se trouvent plusieurs écussons aux armes de France et de Bretagne.

En la clef de voûte du portail est un écusson portant une croix, au pignon en dehors est un écusson représentant 2 tourteaux et un franc quartier.

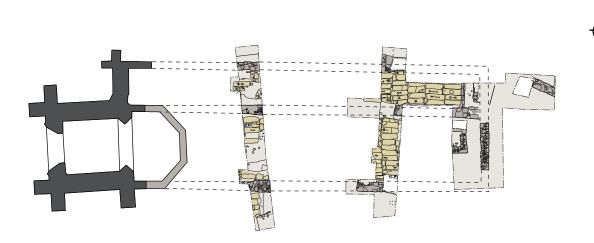
Au-dessus de la porte étant du même côté par laquelle on entroit au choeur, écusson chargé de 3 fasces surmontées de 3 hermines, au-dessus duquel, écusson aux armes de Bretagne.

Au bout orient du même mur en dehors écusson avec 3 jumelles.

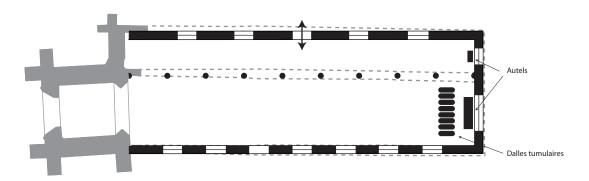
La tour en entier paroît un ouvrage digne d'être fini et conservé, ces écussons seront lors de la réédification rétablis autant que possible dans les endroits convenables.

<sup>31.</sup> Travaux de F. Le Coz cités par R. Montfort : Montfort 1985, p. 156.

<sup>32.</sup> Archives départementales du Finistère, note du chanoine P. Peyron publiée par C. Parcheminou (Parcheminou 1938, p. 140-142)



a Plan du diagnostic archéologique



b Reconstitution schématique du plan de l'église Saint-Guénolé d'après le procès-verbal de 1744



Fig.7 Plan de l'église Saint-Guénolé (© Inrap, P. Poilpré , E. Collado)

Il n'y a donc plus en 1744 ni couverture ni vitres aux fenêtres mais les murs tiennent encore et la description qui en est donnée permet d'apprécier assez bien l'aspect du bâtiment. Tout d'abord, les dimensions et l'agencement de l'église correspondent parfaitement au plan que le diagnostic a pu révéler (infra Béthus). Il s'agit d'un édifice de plan rectangulaire mesurant dans sa partie intérieure 36,4 m sur 11,4 m. Il est divisé dans le sens de la longueur par un refend de 65 cm de large créant deux espaces, l'un de 7,15 m et l'autre de 3,6 m de largeur. (fig. 7). Le plus large des deux espaces constitue la nef et le plus étroit, au nord, à un collatéral. Il n'y avait donc pas de collatéral au sud et le bâtiment était donc asymétrique. Nous devons noter à cet instant que cet état ne semble pas résulter d'une destruction qui aurait été déjà engagée dès avant 1744. Nous avons pu en effet repérer sur un ancien cliché aérien de l'IGN du milieu du XXe siècle l'empreinte des fondations de l'édifice et le plan qu'on y découvre ne laisse apparaître aucune trace d'extension vers le sud <sup>33</sup> (fig. 7). La Tour Carré, porche principal et embryon de clocher de l'église, placé en avant de la nef n'était donc pas dans l'axe du bâtiment. Cette observation s'accorde en outre bien avec l'image donnée de l'intérieur de l'église par une lithographie réalisée vers 1830 dont le romantisme doit cependant tempérer l'intérêt scientifique (fig. 934). Une autre asymétrie se remarque dans l'ouverture des bais des deux murs gouttereaux. Au nord, on dénombre seulement quatre fenêtres et une porte située au milieu de la longueur du mur tandis qu'au sud s'ouvraient six fenêtres et un portail qui n'est pas précisément localisé, seulement cité d'ailleurs lors de la description extérieure du bâtiment. Nous avons restitué arbitrairement et à titre d'exemple ces ouvertures en leur attribuant une largeur commune et en respectant une scansion régulière de leurs percements (fig. 7). Quand bien même leurs largeurs avaient différé et leur disposition était plus irrégulière, il est manifeste que le programme architectural des deux gouttereaux n'était pas identique. Le portail méridional doit maintenant arrêter notre attention. Nous savons grâce à quelques mentions du XIX<sup>e</sup> siècle et à une autre lithographie réalisée également vers 1830 qu'il s'agissait d'un véritable porche (fig. 10<sup>35</sup>). Il était paraît-il « remarquable par la finesse de ses sculptures » nous-dit l'abbé Parcheminou 36. On peut aujourd'hui apprécier en partie son architecture car après avoir été démonté vers 1860, ses plus belles pierres furent réassemblées dans le parc du château de Kernuz en Pont-l'Abbé afin de construire une chapelle qui existe toujours <sup>37</sup> (fig. 11<sup>38</sup>). Son emplacement initial exact sur le gouttereau sud, nous l'avons dit, n'est pas stipulé dans le procès-verbal et la lithographie, qui appartient au même ensemble que la première et à l'égard de laquelle nous appliquons donc les mêmes réserves, ne permet pas de le fixer d'avantage. Il est pourtant un moyen de reconstituer sa position, le cadastre napoléonien. Celui de Penmarc'h, commune à laquelle appartient désormais Saint-Guénolé, a été dressé en 1833. L'église Saint-Guénolé qu'il figure est loin de posséder les mêmes proportions que celles que le procès-verbal et le diagnostic permettent de restituer et on pourrait dès lors douter de la fiabilité de la représentation du document administratif. Il n'en est rien. Le plan du bâtiment dessiné sur le cadastre correspond en réalité à celui des murs de l'église encore debout. Le document est d'ailleurs assez précis puisqu'il donne un plan tout à fait conforme et assez détaillé de la Tour Carré et place parfaitement ce clocher à son emplacement actuel. La représentation du bâtiment en arrière de la tour, bien plus petit que l'église attendue, possède en fait exactement la

<sup>33.</sup> cliché n° 83 de la mission C0520-0091\_1954\_CDP885\_0083 du 28/04/1954.

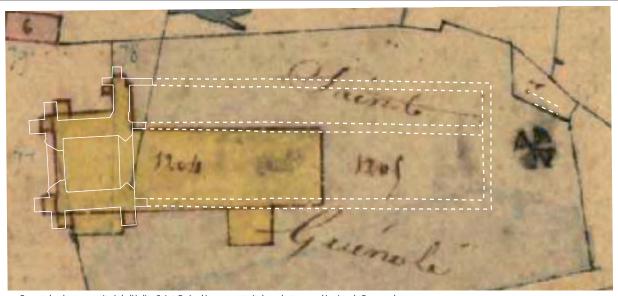
<sup>34.</sup> Nodier, Taylor, Cailleux 1845, s. p.

<sup>35.</sup> Ibio

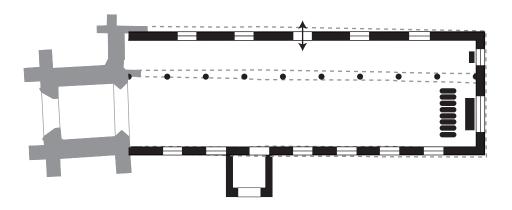
<sup>36.</sup> Parcheminou 1938, p. 146.

<sup>37.</sup> Ibia

<sup>38.</sup> Photographie mise en ligne sur internet à la page http://fr.topic-topos.com/chapelle-funeraire-pont-l-abbe (consultée le 14/08/2015)



a Report du plan reconstitué de l'église Saint-Guénolé sur un extrait du cadastre naopléonien de Penmarch



b Reconstitution schématique du plan de l'église Saint-Guénolé d'après le procès-verbal de 1744 et le cadastre napoléonien de Penmarch

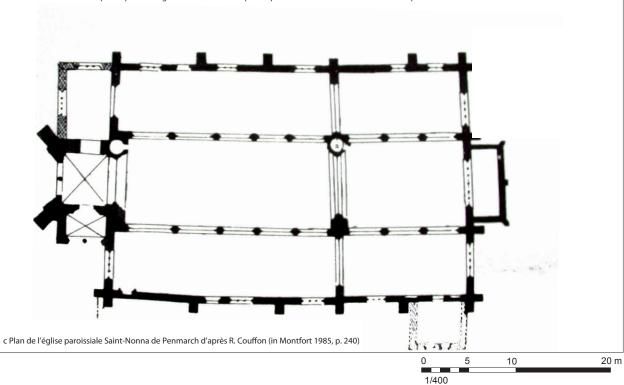


Fig.8 Plan de l'église Saint-Guénolé (suite) © Inrap, Pierre Poilpré

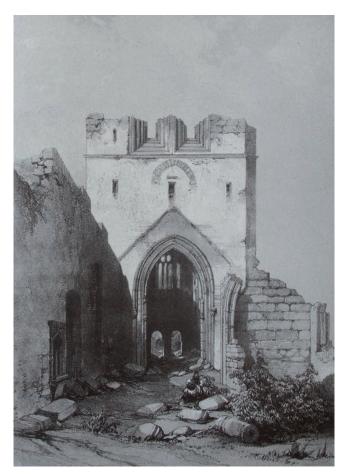


Fig.9 Vue de l'intérieur de l'église Saint-Guénolé en ruine, vers 1830. Extrait de « St-Guénolé près Kérity Penmarch »: Lithographie des frères Taylor, Cailleux 1845



Fig.10 Vue de la Tour Carrée et des ruines de l'église Saint-Guénolé, vers 1830. Extrait de « Tour de l'église de St-Guénolé » : Lithographie des frères Thierry Taylor, Cailleux 1845



Fig.11 Chapelle du château de Kernuz (Pont-l'Abbé, Finistère). Photographie mise en ligne sur internet à la page http://fr.topic-topos.com/chapelle-funerairepont-l-abbe (consultée le 14/08/2015)

même largeur que la nef originale. Sa longueur est elle réduite de moitié (fig. 8). Il s'agit donc d'un état du délabrement de l'édifice qui a alors perdu son collatéral nord et dont le chœur a désormais disparu. Etat qui s'accorde une fois de plus parfaitement à la représentation des deux lithographies réalisées peu de temps avant le cadastre. Ces faits étant établis, on se doit d'accorder un parfait crédit au dessin du cadastre et de considérer que l'édicule représenté au sud de la nef correspond alors au porche latéral et que son emplacement par rapport à celle-ci est rigoureusement localisé. Il est donc désormais possible de le replacer sur le plan reconstitué de l'église. Il devait ainsi se situer précisément au premier tiers de la longueur du gouttereau méridional mesurée depuis la tour (fig. 8). Un tel emplacement implique que l'extrémité sud de la tranchée n°1 a exploré l'intérieur du porche dans sa moitié orientale (fig. 7 et 8). Les dalles funéraires dégagées en partie et se développant vers l'ouest devaient donc, comme c'était le cas à l'intérieur de l'église, recouvrir le sol de cette entrée.

Pour R. Couffon et A. Le Bars, l'église Saint-Guénolé était très semblable à sa voisine Saint-Nonna, l'église paroissiale de Penmarc'h érigée en 150839. Les deux édifices auraient même « certainement » eu le même maître d'œuvre. Les deux auteurs ne pouvaient alors s'appuyer que sur les similitudes de construction des tours des deux églises, toutes deux inspirées de la façade de la cathédrale de Quimper 40. Nous pouvons désormais ajouter que la ressemblance entre Saint-Guénolé et Saint-Nonna s'observe également dans leurs plans (fig. 7). Elles ont une longueur identique et des proportions comparables. La différence majeure entre les deux édifices réside dans l'absence de collatéral méridional à Saint-Guénolé. Au vu de cette parenté évidente, on peut se demander si le projet initial ne prévoyait pas ici aussi deux collatéraux et s'il ne fut pas revu à la baisse lors de la réalisation. On se serait alors contenté sur ce côté sud d'ériger un porche très travaillé.

<sup>39.</sup> Couffon, Le Bars 1959, p. 226.

Couffon, Le Bars 1959, p. 230.

II. Résultats 3. Les vestiges archéologiques 41

## 3 Les vestiges archéologiques

Le diagnostic ayant pour objectif de cerner l'emprise de l'église, les tranchées ont été implantés à la fois dans le sens nord-sud, pour repérer l'emplacement des murs gouttereaux, mais aussi dans le sens est-ouest pour localiser le mur de chevet. Plusieurs extensions ont ensuite été ouvertes pour cerner du mieux possible l'emprise de l'église. Au final, ces tranchées avec leurs extensions représentent une emprise de 192 m², soit 12,9 % de la surface totale de la parcelle (fig. 12).

#### 3.1 La tranchée 1

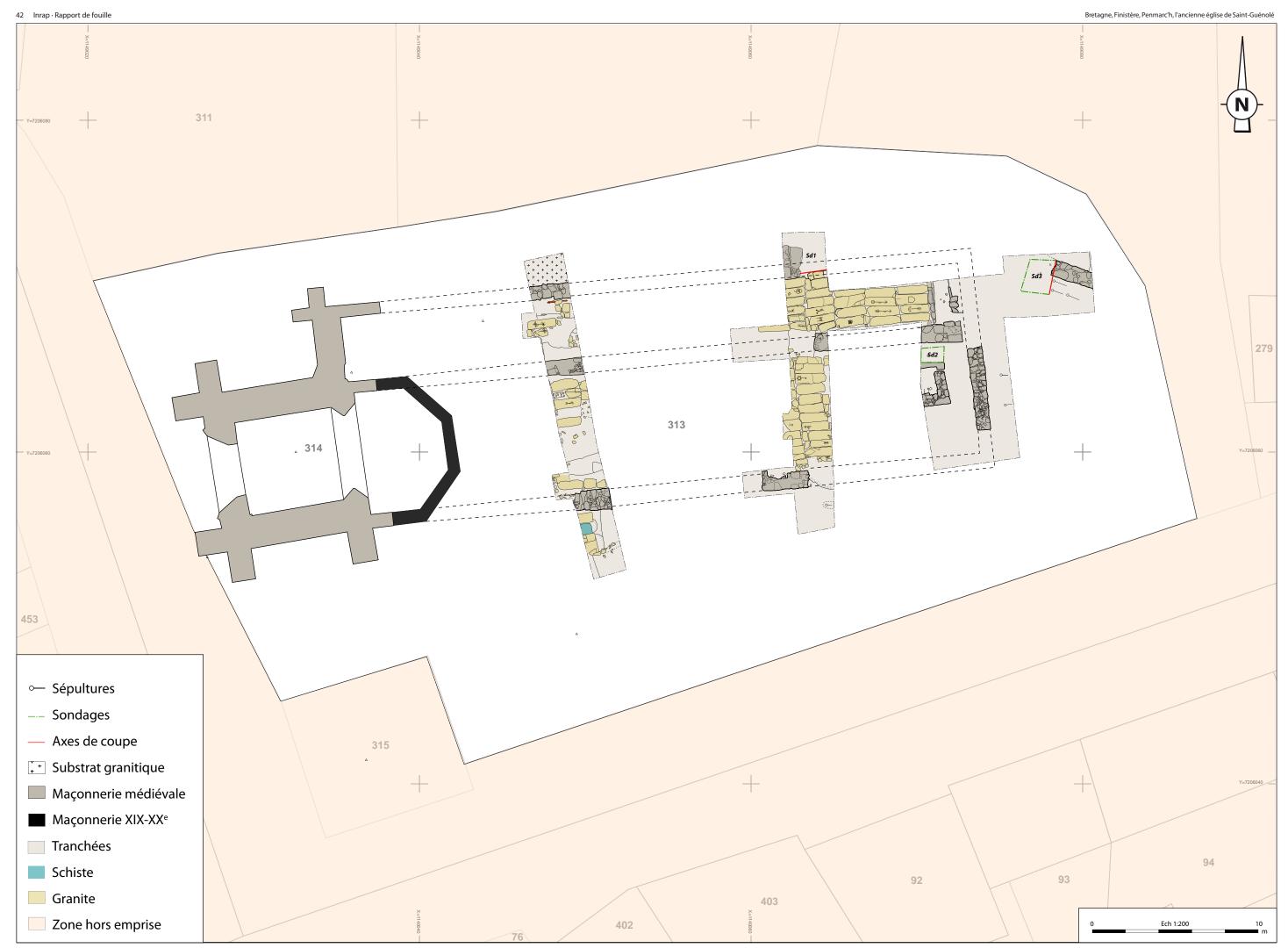
#### **Implantation**

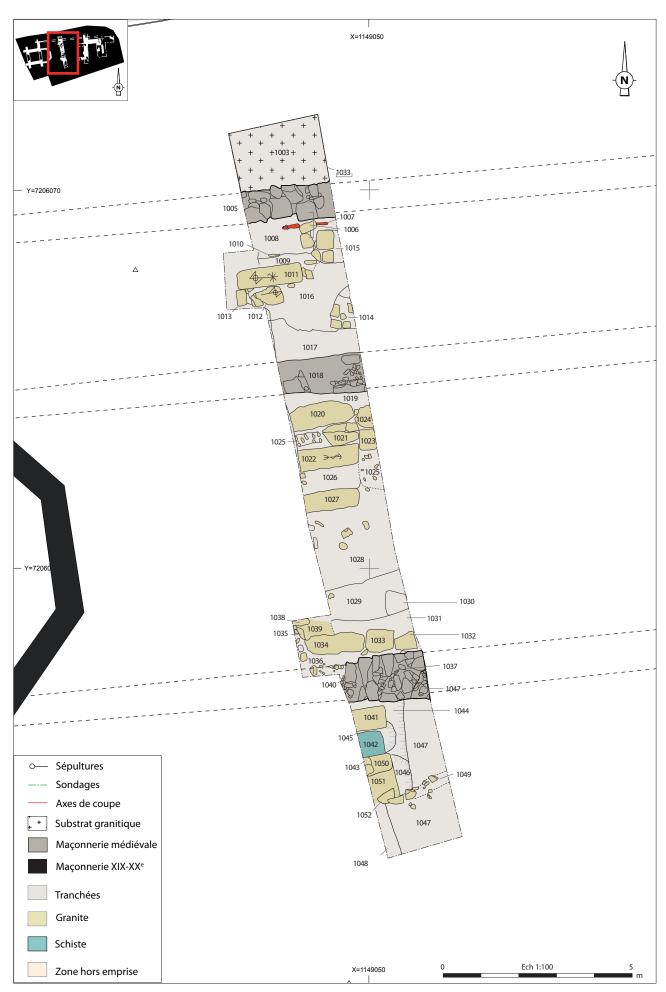
La première tranchée a été implantée dans le sens nord-sud pour retrouver l'emplacement des murs gouttereaux de l'église. Cette tranchée mesure environ 20 m de long, 2,15 m de large et couvre une superficie de 45 m² où les vestiges apparaissent à cote moyenne de 5,90 m NGF, sous une couche de terre végétale mêlée à des déchets de plastiques, de métal, de verre ou de bois (fig. 13).

#### **Observations**

Au-dessus de l'arène granitique (5,42 m NGF, fig. 13), une première sépulture a été mise au jour à l'extrémité nord de la tranchée, à une altitude moyenne de 5,80 m NGF. Il s'agit d'un individu adulte déposé sur le dos, la tête à l'ouest mais dont la partie inférieure est en grande partie manquante. Le crâne, une partie du bassin et des bras font également défaut. Seuls quelques fragments des radius et cubitus laissent penser que les bras sont fléchis et ramenés vers le thorax (fig. 14). Aucun creusement n'a été observé autour de ce squelette dont le mauvais état de conservation est lié à l'aménagement de la maçonnerie 1005.

Cette maçonnerie, orientée est-ouest, est composée de blocs de granite grossièrement équarris et liés à l'argile (fig. 13 et 15). Elle correspond aux fondations d'un mur en grande partie disparu mais dont les vestiges sont néanmoins suffisants pour être associés au mur gouttereau nord de l'église encore partiellement conservé en élévation contre la tour porche (cf. supra Poilpré). Les vestiges du mur gouttereau sud sont également apparus à l'autre extrémité de la tranchée où une maçonnerie orientée est-ouest a été mis au jour (us 1037). Cette maçonnerie est composée là encore de blocs de granite grossièrement ébauchés mais présente cette fois des parements bien délimités. Ceux-ci permettent de restituer la largeur du mur, épais à l'origine de 1,20 m (fig. 13 et 16). La dernière maçonnerie mis au jour à l'intérieur de la tranchée n'est pas aussi bien conservée et ne présentent plus que trois blocs de parements conservés à une altitude de 5,87 m NGF (us 1018). Ces blocs permettent de restituer un mur large de 1m et orienté dans le même





 $\textbf{Fig.13} \text{ plan des vestiges découverts dans la tranchée } 1 \ @ \ E. \ Collado$ 



Fig.14 Sépulture 1007 ©T. Béthus



Fig.15 Maçonnerie 1005 ©T. Béthus 1518



Fig.16 Maçonnerie us 1037



Fig.17 Maçonnnerie us 1018 ©T. Béthus



Fig.18 Pierre tombale us 1011 ©T. Béthus

sens que les murs gouttereaux. Il s'agit probablement des vestiges du mur de refend placé entre la nef et le bas côté de l'église (*supra* Poilpre) (fig. 13 et 17).

A l'intérieur de cette tranchée, trois ensembles de pierres tombales se distinguent. Du nord au sud, le premier réunit le long du mur gouttereau nord deux pierres jointives orientées dans le sens est-ouest. La première est complète et mesure 1,70 m de long et 0,50 m de large (us 1011, 6,33 m NGF). Cette pierre est également décorée par une gravure avec une étoile à six branches reliée à deux triangles augmentés d'un cercle (fig. 13 et 18). Le même motif est visible sur la pierre us 1012 (6,21 m NGF) qui constitue probablement le vestige d'une autre dalle funéraire malgré un état de conservation dégradé (fig. 19). Le deuxième groupe de dalles funéraires a été mis au jour dans la partie centrale de l'église, à une altitude moyenne de 5,88 m NGF. Deux rangées sont visibles (fig. 20). Côté ouest, la première comprend quatre dalles en granite dont une seule est décorée par une ancre avec deux demi-cercles sur la verge (fig. 21). La deuxième rangée intègre deux autres pierres tombales très partiellement mis au jour. Là encore, le matériau utilisé correspond à du granite. Le dernier groupe est situé à l'extérieur de l'église où deux pierres tombales jointives en granite ou schiste bleu ont été dégagées le long du mur gouttereau sud (us 1041 et 1042, 6,10 m NGF). Les deux sont démunies d'épigraphies et mesurent environ 0,50 m de large (fig. 8 et 22).



Fig.19 Détail de la gravure us 1012 ©T. Béthus



Fig.20 Pierres tombales us 1020, 1021 et 1022 ©T. Béthus (1497)



Fig.21 Pierre tombale us 1022 ©T. Béthus



Fig.22 Pierres tombales us1041 et 1042 ©T. Béthus

3.2 La tranchée 2 47 II. Résultats

Tr.	N° US	Longueur	Largeur	Emplacement	Epigraphie	Matériau
1	1011	1,76 m	0,48 m	Collatéral	<del>*</del>	Granite
1	1013	Inconnu	0,48 m	Collatéral	**	Granite
1	1020	Inconnu	0,62 m	Nef		Granite
1	1021	Inconnu	0,54 m	Nef		Granite
1	1022	Inconnu	0,52 m	Nef	<del>&gt; ~</del>	Granite
1	1023	Inconnu	0,51 m	Nef		Granite
1	1024	Inconnu	0,55 m	Nef		Granite
1	1027	Inconnu	0,49 m	Nef		Granite
1	1041	Inconnu	0,59 m	Extérieur		Granite
1	1042	Inconnu	0,62 m	Extérieur		Schiste bleu

Tab.1 Inventaire des dalles funéraires mises au jour dans la tranchée 1

#### 3.2 La tranchée 2

#### **Implantation**

La deuxième tranchée a été ouverte initialement dans le sens nord-sud pour retrouver les deux murs gouttereaux de l'église. Dans son état d'origine, celle-ci mesurait donc 17,80 m de long et 2,58 m de large avant l'ouverture d'une extension longue de 16 m. Cette première extension a été orientée dans le sens est-ouest pour repérer le mur de chevet ce qui n'a été possible qu'en ouvrant, vers le sud, une autre fenêtre de décapage d'environ 9 m de long et 5,20 m de large. Au final, la surface décapée représente une emprise de 147 m2 (fig. 23).

#### **Observations**

Les observations réalisées dans cette tranchée permettent d'abord de cerner l'emprise de l'église probablement délimitée vers l'est par la maçonnerie 2069. Cette construction, composée de moellons de granite grossièrement ébauchés, ne conserve que trois assises sur une longueur totale de 5,05 m, mais avec une situation et une orientation qui s'accordent parfaitement avec l'emplacement supposé du mur de chevet (supra Poilpré) (fig. 24). Ailleurs, les maçonneries de l'édifice ne sont pas mieux conservées. Le mur gouttereau nord a entièrement disparu après le creusement de la fosse 2056 interprétée comme une tranchée de récupération de mur, et le mur sud a lui aussi été partiellement récupéré. Ses vestiges correspondent à la maçonnerie 2007 conservée sur 2,76 m de long et 1,20 m de large. Au final, seul le mur de séparation entre la nef et le collatéral présente encore des vestiges significatifs (fig. 25). Ceux-ci concernent le plot de maçonnerie 2032 (1,06 m L x 0,80 m l) (fig. 23) et le mur 2067 conservé sur 2,46 m de long et 1,25 m de large (fig. 23 et 26).

A l'intérieur de l'église, les vestiges sont mieux conservés. Un premier niveau d'argile jaune mêlé à de nombreuses ardoises est d'abord apparu sous la couche de remblai décapée mécaniquement (fig. 27). Ce niveau, probablement lié à l'effondrement de la toiture, correspond probablement à la phase d'abandon de l'église daté du XVIIe siècle (supra Poilpré). De nombreuses pierres tombales, formant le niveau de sol de l'église, sont ensuite apparues, à une cote comprise entre 5,85 m NGF et 6,07 m NGF. Comme pour la tranchée 1, deux ensembles distincts de pierres tombales se distinguent ici. Le premier occupe la nef où deux rangées différentes sont apparues dans la tranchée (fig. 23). La première rangée regroupe onze pierres en granite de dimensions à peu près équivalentes (us 2009, 2010-2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) (fig. 28, tableau 2). Quatre d'entre elles sont gravées avec notamment une étoile de David surmontée d'une croix latine pour la dalle 2018 (fig. 29). La deuxième rangée regroupe onze autres dalles en granite prises dans la coupe ouest de la tranchée. (us 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2073 et 2074). Bien qu'elles n'aient été que très partiellement dégagée, au moins une d'entre elle présente également un motif correspondant à un calice (us 2029) (fig. 30). Côté est, l'existence d'une autre rangée est également possible et pourrait être matérialisé par la pierre 2022 très partiellement mis au jour.

Le second ensemble de pierre tombale occupe le bas-côté de l'église. Cinq rangées avec au maximum six pierres sont visibles ici (fig. 31). D'est en ouest, le premier rang regroupe deux dalles funéraires démunies d'épigraphes (2062 et 2065) et deux autres pourvues soit d'une ancre (2062) (fig. 32) ou d'un blason vierge (us 2064) (fig. 33). Vers l'est, cette



Fig.23 Plan des vestiges découverts dans la tranchée 1 © E. Collado





Fig.24 Maçonnnerie us 2069 ©T. Béthus

Fig.25 La maçonnerie 2007 ©T. Béthus

Fig.26 Soubassement du mur 2067







rangée est également délimitée par un aménagement maçonné comprenant des blocs de granite liés à l'argile et mesurant au minimum 2,32 m de long et 0,25 m de large (us 2066). Cette maçonnerie crée une limite assez forte qui pourrait correspondre au soubassement d'une structure légère de type chancel (fig. 34). La deuxième rangée de pierres tombales présente également deux gravures (us 2059 et 2060) (fig. 35 et 36) et deux autres dalles anépigraphes (us 2058 et 2061). On retrouve ensuite un autre blason non identifié dans la troisième rangée (us 2052, fig. 37) qui compte également trois autres pierres non gravées (us 2053, 2054 et 2055). Les deux derniers rangs comprennent quant à eux six pierres tombales chacun avec des gravures pour les dalles 2038, 2040, 2048 et 2049 (fig. 38, 39, 40 et 41). La pierre 2037 se distingue enfin par la présence d'une mouluration concave qui laisse penser à un éventuel réemploi d'architecture.



Fig.28 Vue d'ensemble de la tranchée 2 ©T. Béthus



Fig.29 Détail de la gravure us 2018 ©T. Béthus



Fig.30 Détail du calice gravé sur la pierre 2029 ©T. Béthus



Fig.31 Pierres tombales visibles dans la tranchée 1 ©T. Béthus



Fig.32 Détail de la gravure us 2062



Fig.33 Blason en bas-relief visible sur la dalle 2064



Fig.34 Maçonnerie 2066 ©T. Béthus



Fig.35 Détail de la gravure us 2059 ©T. Béthus



Fig.36 Détail de la gravure us 2060 ©T. Béthus



Fig.37 Blason visible sur la pierre tombale 2052



Fig.38 Détail de la gravure us 2038 ©T. Béthus



Fig.39 Détail de la gravure us 2040 ©T. Béthus

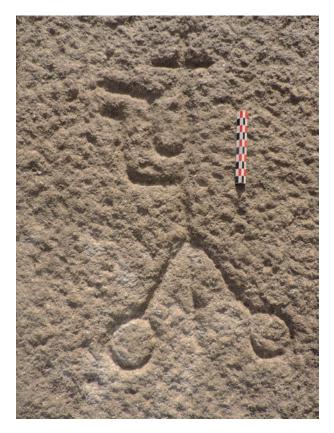


Fig.40 Détail de la gravure us 2048 ©T. Béthus



Fig.41 Détail de la gravure us 2049 ©T. Béthus

Tr.	N° US	Longueur	Largeur	Emplacement	Epigraphie	Matériau
2	2009	Inconnu	0,58 m	Nef	, , , , , , ,	Granite
2	2011	Inconnu	0,42 m	Nef	<b>⊚</b> ⇒	Granite
2	2012	Inconnu	0,57 m	Nef	4	Granite
2	2013	1,61 m	0,50 m	Nef	9 <del>% </del>	Granite
2	2014	1,67 m	0,56 m	Nef		Granite
2	2015	1,45 m	0,53 m	Nef		Granite
2	2016	1,41 m	0,56 m	Nef		Granite
2	2017	1,74 m	0,58 m	Nef		Granite
2	2018	1,85 m	0,59 m	Nef	$\longrightarrow$	Granite
2	2019	1,68 m	0,56 m	Nef		Granite
2	2021	1,51 m	0,34 m	Nef		Granite
2	2022	Inconnu	0,56 m	Nef		Granite
_2	2023	Inconnu	0,42 m	Nef		Granite
_2	2024	Inconnu	0,74 m	Nef		Granite
_2	2025	Inconnu	0,51 m	Nef		Granite
2	2026	Inconnu	0,48 m	Nef		Granite
2	2027	Inconnu	0,48 m	Nef		Granite
_2	2028	Inconnu	0,63 m	Nef		Granite
2	2029	Inconnu	0,69 m	Nef	CXI	Granite
_2	2030	Inconnu	0,45 m	Nef		Granite
_2	2031	Inconnu	0,44 m	Nef	~(//	
2	2036	Inconnu	0,46 m	Collatéral	<del>416</del>	Granite
_2	2037	Inconnu	0,40 m	Collatéral		Granite
2	2038	Inconnu	0,46 m	Collatéral	<u>~</u>	Granite
2	2039	Inconnu	0,46 m	Collatéral	<u> </u>	Granite
2	2040	Inconnu	0,55 m	Collatéral	<i>₽</i> 480	Granite
_2	2041	Inconnu	0,50 m	Collatéral		Granite
_2	2046	1,60 m	0,48 m	Collatéral		Granite
_2	2047	1,60 m	0,54 m	Collatéral		Granite
2	2048	1,78 m	0,51 m	Collatéral	3/121	Granite
2	2049	1,55 m	0,44 m	Collatéral		Granite
_2	2051	1,50 m	0,44 m	Collatéral	_	Granite
_2	2052	2 m	0,51 m	Collatéral	<b>(M)</b>	Granite
_2	2053	1,88 m	0,58 m	Collatéral		Granite
_2	2054	1,90 m	0,65 m	Collatéral		Granite
_2	2055	1,83 m	Inconnu	Collatéral		Granite
2	2058	1,80 m	Inconnu	Collatéral	<u> </u>	Granite
2	2059	1,84 m	0,50 m	Collatéral	$\stackrel{\sim}{\downarrow}$	Granite
2	2060	1,93 m	0,63 m	Collatéral	<del>20 0 )</del>	Granite
2	2061	1,81 m	Inconnu	Collatéral	<i>C</i> -10	Granite
2	2062	1,67 m	0,47 m	Collatéral	7 10	Granite
_2	2063	1,73 m	0,46 m	Collatéral		Granite
2	2064	1,95 m	0,60	Collatéral		Granite
2	2065	1,82 m	0,47 m	Collatéral		Granite
2	2073	Inconnu	0,48 m	Nef		Granite
	2074	Inconnu	0,30 m	Nef		Granite

**Tab.2** Inventaire des dalles funéraires mises au jour dans la tranchée 1

La présence d'autres sépultures démunies de pierres tombales n'est en dernier lieu pas exclue. On peut notamment, à l'extrémité ouest de la tranchée, mentionner la structure 2070. A l'intérieur de la tranchée, celleci comprend trois murs délimitant un espace de 3,48 m de long et 1,61 m de large qui pourrait correspondre à un éventuel caveau maçonné (fig. 23 et 42). L'hypothèse d'un autel n'est pas totalement exclue mais nous paraît peu probable, ce type de structure nécessitant généralement une maçonnerie pleine.

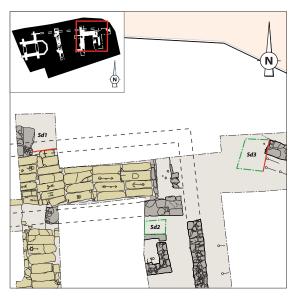


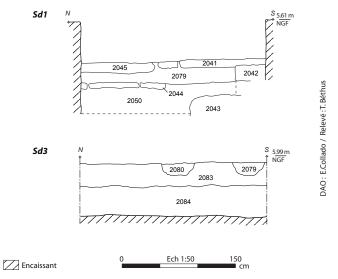
Fig.42 Maçonnnerie us 2070 ©T. Béthus

Au-dessous de ces niveaux, associés au dernier état de l'église, la stratigraphie n'est quasiment pas documentée. Dans le cadre de notre intervention, et à la demande du Service Régional de l'Archéologie, aucune pierre tombale n'a été fouillé. Seuls trois sondages ponctuels ont été réalisé à l'aplomb des dalles. Le premier a été ouvert à l'emplacement de la fosse 2056. Ce sondage a révélé sous les pierres tombales la présence de trois dalles en granite dont la nature n'est pas connue. Nous ignorons si ces dalles constituent un dallage antérieur ou les vestiges d'éventuelles pierres tombales (fig. 23, 43 et 44). Les autres vestiges apparus dans ce sondage sont aussi difficiles à interpréter. Ceux-ci se caractérisent par la présence d'un niveau de mortier de couleur blanche aménagé audessus d'un probable radier constitué de moellons de granite. Le tout est apparu sur le bord ouest du sondage, sur une largeur maximale de 0,65 m et une longueur de 1,80 m (fig. 23, 45). Le deuxième sondage a été ouvert entre la maçonnerie 2067 et le caveau 2070. Ce sondage a été implanté pour observer la stratigraphie sous les pierres tombales qui sont apparus dans la coupe ouest de la tranchée (fig. 23 et 46). Un niveau de terre brune organique et assez homogène a pu ainsi être fouillé sur une



Fig.43 Dalles en granite observées sous le niveau de pierres tombales (us 2044) ©T. Béthus





 $\textbf{Fig.44} \ \text{Coupes des sondage} \ 1 \ \text{et} \ 3$ 



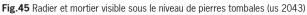




Fig.46 Vue d'ensemble du sondage 2 ©T. Béthus



Fig.47 Fragments de chapelet découvert dans le sondage 2 ©T. Béthus



Fig.48 Vue d'ensemble du sondage 3 ©T. Béthus

emprise d'environ 1,5 m<sup>2</sup>. Un jeton de compte daté du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et un fragment de chapelet ont été découvert dans ce sondage (cf. inventaire 2 et fig.47). Le dernier sondage a été ouvert à l'extérieur de l'église où il a d'abord permit d'observer, au-dessus du substrat granitique, une première couche de terre argileuse homogène (us 2084) (fig. 48, 49). Les vestiges archéologiques n'apparaissent que dans la couche de terre brune située encore au-dessus et épaisse d'environ 0,40 m (us 2083). Les vestiges archéologiques n'apparaissent que dans la couche située audessus et à l'intérieur de laquelle une maçonnerie est d'abord installée. Cette construction, composée de moellons de granite, mesure environ 2 m, 0,50 m de large et est orientée dans le sens nord-ouest/sud-est. Sa nature est malheureusement très difficile à interpréter. Celle-ci n'appartient probablement pas à l'église et aucun autre vestige de bâtiment ne peut lui être associé. On peut penser à un mur de clôture le long duquel sont installés trois sépultures (us 2079, 2080 et 2082, fig. 23). Ces inhumations étant probablement contemporaines du mur, on peut penser qu'il pourrait s'agir d'un éventuel mur de clôture pour un enclos entourant l'église et son cimetière (us 2085). La présence de deux autres inhumations à l'arrière du mur de chevet semble créditer cette hypothèse (us 2077 et 2078, fig. 23).

II. Résultats 4 Synthèse 59

## 4 Synthèse

#### 4.1 Les vestiges incertains d'une chapelle primitive

L'existence d'une chapelle primitive reste problématique. Les vestiges antérieurs à cette phase de construction sont peu nombreux et difficilement interprétables pour le moment. Si on peut noter la présence d'une sépulture découverte à l'extrémité nord de la tranchée 1, de trois dalles en granite visibles dans la tranchée 2 et d'un niveau de mortier visible à proximité de ces dalles, il est en effet impossible de rattacher ces vestiges à un ensemble cohérent. Seule l'hypothèse d'un état de construction antérieur, correspondant peut-être à une chapelle ou une église, peut être avancée mais sans qu'il soit possible d'en caractériser précisément l'emprise.

#### 4.2 L'église de Saint-Guénolé au XVe siècle

A l'inverse, les résultats s'avèrent extrêmement positif pour la phase de construction rattachée à la Tour Carrée. Malgré le mauvais état de conservation des maçonneries, on peut d'abord restituer l'emprise de l'édifice de plan rectangulaire, long de 37,80 m et intégrant un chevet plat habituel dans l'architecture gothique bretonne du XIVe-XVe siècle<sup>41</sup>. A l'intérieur, cet espace est divisé par une série d'arcades brisées visibles sur la lithographie de 1830 mais dont aucun vestige ne subsiste en élévation. Seul le mur de fondation de ces arcades a été observé et permet de restituer un vaisseau principal large de 7,10 m et un collatéral large de 3,60 m. Vers l'Est, l'emprise du chœur est malheureusement plus difficile à restituer. Le seul indice, peu convaincant, concerne la limite d'implantation des dalles funéraires qui pourraient marquer dans la nef l'emplacement d'une éventuelle limite entre le chœur et la nef. Dans ce cas de figure, l'édifice présenterait une nef disproportionnée longue de 36 m et un chœur profond seulement de 1,70 m ce qui nous paraît peu probable. A l'intérieur du collatéral, les données sont un peu plus claires. La maçonnerie 2066 pourrait correspondre aux soubassements d'une clôture ou d'un chancel délimitant l'emprise d'une chapelle latérale, attenante au chœur et dotée d'après les sources historiques d'un autel. Au-delà, seules les sources historiques permettent de restituer les dispositions de cet édifice qui intègre deux fenêtres supplémentaires sur son côté sud (supra Poilpre), selon un procédé récurent de l'architecture gothique bretonne qui a souvent tendance à valoriser la façade sud des édifices 42. La présence d'un porche sur cette façade est également fréquente 43 et se retrouve à Saint-Guénolé d'après la lithographie de 1830. Bien qu'aucun vestige maçonné de ce porche n'ait été observé en fouille, sa construction pourrait, en effet, expliquer la présence des deux pierres tombales 1041 et 1042 mises au jour à l'extrémité de la tranchée 1. Celles-ci pourraient constituer l'ancien niveau de sol de cette entrée.

<sup>41.</sup> Bonnet, Rioult 2010, p. 63

<sup>42.</sup> Bonnet, Rioult 2010, p. 79

<sup>43.</sup> Bonnet, Rioult 2010, p. 80

Mais la découverte principale de ce diagnostic concerne les cinquantesix dalles funéraires mises au jour à la fois dans la nef et le collatéral de l'église. Ces pierres, qui formaient le sol de l'église, se concentrent assez logiquement dans la partie orientale de l'édifice. En Bretagne, de telles accumulations sont relativement fréquentes mais sont liés la plupart du temps à des travaux de rénovation des églises, souvent entrepris au XIX<sup>e</sup> ou au XXe siècle. A Saint-Guénolé, l'abandon relativement précoce du lieu de culte a favorisé semble-t-il la conservation de ces dalles, ce qui en fait un exemple relativement rare. La présence de gravures ou de bas-relief sur environ 1/3 de ces dalles constitue une autre caractéristique. La plupart du temps, ces marques correspondent aux signatures de roturiers issus à Penmarc'h de la marine marchande et inhumés à l'intérieur de l'église (cf. supra Poilpré).

#### 4.3 Les vestiges d'un enclos paroissial?

Outre les vestiges de l'église, le diagnostic a permit d'évaluer le potentiel archéologique du site autour de l'édifice cultuel. Celui-ci se caractérise surtout par la présence de sépultures qui dans le cadre de ce diagnostic n'ont pas été fouillé. Cinq ont été découvertes : deux à l'arrière du mur de chevet et trois autres dans la partie nord de la parcelle le long de la maçonnerie 2085. Cette maçonnerie, fondée peu profondément et qui sur le plan cadastral ne semble pas correspondre à un aucun bâtiment, a probablement servi de mur de clôture. Peut-être s'agit-il des vestiges d'un enclos paroissial.

II. Résultats Conclusion 61

## **Conlusion**

A l'exception de quelques vestiges associés à une éventuelle chapelle primitive, ce diagnostic permet surtout de documenter l'état de construction de l'église édifié aux XVe-XVIe siècles. Malgré le mauvais état de conservation des maçonneries, l'emprise de cet édifice peut d'abord être restituée assez fidèlement. De manière assez classique pour l'architecture gothique bretonne, celle-ci présente un plan rectangulaire à chevet plat et une façade méridionale mise en valeur notamment par la présence d'un porche. A l'intérieur, le sol de cette église est également constitué de très nombreuses dalles funéraires. Par endroit, ces pierres tombales occupent toute la largeur de l'édifice et sont fréquemment munies de gravures ou de bas relief. La plupart de ces décors correspondent à des marques de roturiers issus de la marine marchande qui se développe à Saint-Guénolé de manière très importante. Parmi les plus recherchés d'Europe, les rouliers de Penmarc'h sont très probablement à l'origine de cette église qui devient, au fait de leur succès, le symbole de leur réussite économique mais aussi un marqueur identitaire. Deux siècles plus tard, alors que le port a périclité, le bâtiment commence à se dégrader. La ruine sera continue jusqu'à la fin du XIXe siècle et seule la tour résistera au temps.

## **Bibliographie**

ABGRALL, PEYRON 1903: ABGRALL (J.-M.), PEYRON (P.) – [Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon] Beuzec-Cap-Caval. Bulletin de la commission diocésaine d'histoire et d'archéologie, 3<sup>e</sup> année, 1903, p. 104-107.

#### BERNARD 1968:

BERNARD (J.) – Navires et gens de mer à Bordeaux (vers 1450 - vers 1550). Paris: SEVPEN, 1968, 2 t., 929 p.

**BONNET, RIOULT 2010:** BONNET (Ph.), RIOULT (J-J) -Bretagne Gothique. L'architecture religieuse. Paris: Picard, 2010, 486 p.

#### COORNAERT 1961:

COORNAERT (E.) - Les français et le commerce international à Anvers. Fin du XVe, XVIe siècle. Paris: M. Rivière et Cie, 1961, 2 t., 443 p., 358 p.

COUFFON, LE BARS 1959: COUFFON (R.), LE BARS (A.) -Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon. Saint-Brieuc : Les presses bretonnes, 542 p.

#### **DUIGOU 1994:**

DUIGOU (S.) - Les mystères de Penmarc'h. Quimper: Ressac, 1994, 56 p.

#### **DUPOUY 1956:**

DUPOUY (A.) - Saint-Guénolé Penmarc'h. Châteaulin : Le Doaré, 1956, 16 p.

#### Le Guennec 1928:

LE GUENNEC (L.) – Marques et signes sur des pierres tombales à Penmarc'h. Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. 55, 1928, p. 100-106.

#### MONFORT 1985:

MONFORT (R.) - Penmarc'h à travers ses historiens : dans le sillage des camionneurs de l'Atlantique au temps de Monseigneur Nonn. Penmarc'h: R. Monfort, 1985, 350 p.

NODIER, TAYLOR, CAILLEUX 1845:

NODIER (Ch.), TAYLOR (J.), CAILLEUX (A. de) – Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Bretagne. Paris: F. Didot, t. 1, s. p.

#### PARCHEMINOU 1938:

PARCHEMINOU (C.) - [Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon] Penmarc'h. Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie, 1938, p. 122-154.

#### POILPRÉ 2014:

POILPRE (P.) - La maison de Vassé d'après les archives écrites. *In*: ESNAULT (E.) dir. – *Torcé*, Ille-et-Vilaine. Le manoir de *Vassé*: rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné: Inrap Grand-Ouest, 2014.

#### **QUINIOU 1925:**

QUINIOU (F.) – Penmarc'h : son histoire, ses monuments. Quimper : A. Le Goaziou, 1925, 212 p.

#### **TANGUY 1990:**

TANGUY (B.) - Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère. Origine et signification. Douarnenez: ArMen - Le Chasse-Marée, 1992, 263 p.

#### TOUCHARD 1967:

TOUCHARD (H.) - Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge. Paris : Les Belles Lettres, 1967, 455 p.

#### TOULEMONT 1928:

TOULEMONT (J.) – Curieuses signatures relevées sur les registres de baptêmes de Tréoultré-Penmarc'h. Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. 55, 1928, p. 107-108.

#### VALLAUX 1906:

VALLAUX (C.) - Penmarc'h aux XVIe et XVIIe siècles. Paris : E. Cornély, 1906, 41 p.

II. Résultats Liste des figures 63

# Liste des figures et des tableaux

Fig.1 La Tour arrée ©T. Béthus	26
Fig.2 Vue du terrain avant le diagnostic x ©T. Béthus	27
Fig. 3 Vue du terrain après le diagnostic ©T. Béthus	27
Fig.4 Evolution du maillage paroissial sur la pointe du Cap-Caval © Inrap, Pierre Poilpré	29
Fig.5 "Les marchands bretons à Anvers, 1475/1585" in Duigou 1984, p. 407 (d'après Coornaert 1961).	32
Fig.6 "Les Bretons à Bordeaux en 1482-1483" in Touchard 1967, p. 407.	33
Fig. 7 Plan de l'église Saint-Guénolé (© Inrap, P. Poilpré , E. Collado)	36
Fig. 8 Plan de l'église Saint-Guénolé (suite) © Inrap, Pierre Poilpré	38
Fig.9 Vue de l'intérieur de l'église Saint-Guénolé en ruine, vers 1830. Extrait de « St-Guénolé près Kérity Penmarch »	39
Fig. 10 Vue de la Tour Carrée et des ruines de l'église Saint-Guénolé, vers 1830. Extrait de « Tour de l'église de St-Guénolé »	39
Fig.11 Chapelle du château de Kernuz (Pont-l'Abbé, Finistère).	39
Fig.12 plan général des vestiges © E. Collado	42
Fig.13 plan des vestiges découverts dans la tranchée 1 © E. Collado	43
Fig.14 Sépulture 1007 ©T. Béthus	44
Fig. 15 Maconnerie 1005 ©T. Béthus 1518	44
Fig.16 Maconnerie us 1037	44
Fig.17 Maconnnerie us 1018 ©T. Béthus	44
Fig.18 Pierre tombale us 1011 ©T. Bethus	45
Fig.19 Détail de la gravure us 1012 ©T. Béthus	46
Fig.20 Pierres tombales us 1020, 1021 et 1022 @T. Béthus (1497)	46
Fig.21 Pierre tombale us 1022 ©T. Béthus	46
Fig. 22 Pierres tombales us1041 et 1042 ©T. Béthus	46
Fig.23 Plan des vestiges découverts dans la tranchée 1 © E. Collado	49
Fig.24 Maconnnerie us 2069 ©T. Béthus	50
Fig. 25 La maconnerie 2007 ©T. Béthus	50
Fig.26 Soubassement du mur 2067	50
Fig.27 Toiture effondrée ©T. Béthus	50
Fig.28 Vue d'ensemble de la tranchée 2 ©T. Béthus	51
Fig.29 Détail de la gravure us 2018 ©T. Béthus	51
Fig.30 Détail du calice gravé sur la pierre 2029 ©T. Béthus	51
Fig. 31 Pierres tombales visibles dans la tranchée 1 ©T. Béthus	51
Fig. 32 Détail de la gravure us 2062	52
Fig. 33 Blason en bas-relief visible sur la dalle 2064	52
Fig. 34 Maconnerie 2066 ©T. Béthus	52
Fig. 35 Détail de la gravure us 2059 ©T. Béthus	52
Fig. 36 Détail de la gravure us 2060 ©T. Béthus	53
Fig.37 Blason visible sur la pierre tombale 2052	53
Fig.38 Détail de la gravure us 2038 ©T. Béthus	53
Fig. 39 Détail de la gravure us 2040 ©T. Béthus	53
Fig. 40 Détail de la gravure us 2048 ©T. Béthus	54
Fig. 41 Détail de la gravure us 2049 ©T. Béthus	54
Fig. 42 Maconnnerie us 2070 ©T. Béthus	56
Fig. 43 Dalles en granite observées sous le niveau de pierres tombales (us 2044) ©T. Béthus	56
Fig. 44 Coupes des sondage 1 et 3	57
Fig.45 Radier et mortier visible sous le niveau de pierres tombales (us 2043)	57
Fig.47 Fragments de chapelet découvert dans le sondage 2 ©T. Béthus	57
Fig.46 Vue d'ensemble du sondage 2 ©T. Béthus	57
Fig.48 Vue d'ensemble du sondage 3 ©T. Béthus	57
<b>Tab.1</b> Inventaire des dalles funéraires mises au jour dans la tranchée 1	47
Tab.2 Inventaire des dalles funéraires mises au jour dans la tranchée 1	55
	33

## **Annexe**

## PENMARC'H (29), église Saint-Guénolé.

Responsable du diagnostic : Teddy Bethus (inrap).

Jeton de compte à la nef frappé à Nuremberg.

Droit : VOLGVE LA GALLEE DE FRANCE nef surmonté de la lettre G.

Revers : VIVE LE BON ROY DE FRAN écu en losange à 4 fleurs de lis accosté de tierce feuilles entre 2 annelets.

Poids: 1,99 g. Usure: U 3 (usé).

Période de frappe : milieu du XVIe siècle.

P.-A. Besombes 15/07/15

1. Contexte géographique et géologique 65

# III. Inventaires techniques

# Inventaire des structures et des faits (Teddy Béthus)

Tr.	N° US	Description
1	1000	Tranchée 1
1	1001	Décapage
1	1002	Terre végétale
1	1003	Arène granitique
1	1004	Sédiment
1	1005	Maçonnerie composée de gros blocs de granite liés à la terre
1	1006	Dallage en granite sous 1007
1	1007	Sépulture coupée par la maçonnerie 1005
1	1008	Sédiment compact, fragments d'ardoises, fragments de granite
1	1009	Sol en argile jaune, avec ardoises, pierres de granite. Au-dessus des dalles funéraires
1	1010	Sépulture
1	1011	Dalle funéraire
1	1012	Dalle funéraire
1	1013	Dalle funéraire
1	1014	Dalles funéraires
1	1015	Dalle funéraire
1	1016	Sédiment brun gis foncé et fragments d'ardoises, pierre de granite et nodules de mortier
1	1017	Argile orange avec nodules mortier blanc
1	1018	Maçonnerie (récupérée en grande partie)
1	1019	Argile jaune et cailloutis
1	1020	Dalle funéraire
1	1021	Dalle funéraire
1	1022	Dalle funéraire
1	1023	Dalle funéraire
1	1024	Dalle funéraire
1	1025	Sédiment brun gris avec inclusions de mortier blanc, pierres en granites, fragments d'ardoises
1	1026	Sédiment brun foncé, fragments d'ardoises et fragments de pierre granite et mortier blanc
1	1027	Dalle funéraire
1	1028	Terre brune grise, compacte avec des ossements humains. Pierres en granite, fragments d'ardoises et mortier blanc pulvérulent
1	1029	Sédiment brun gris mêlé à des fragments d'ardoises et des nodules de mortier blanc
1	1030	Argile jaune en lambeaux et nodules de mortier blanc
1	1031	Argile jaune avec terre brune et nodules de mortier blanc. Fragments d'ardoises, éclats de granite
1	1032	Dalle funéraire
1	1033	Dalle funéraire
1	1034	Dalle funéraire
1	1035	Maçonnerie avec blocs de granite liés par du mortier pauvre en chaux
1	1036	Terre brune mêlée à des fragments d'ardoises, du mortier blanc, éclat de granite
1	1037	Maçonnerie composée de blocs de granite liés par du mortier de chaux
1	1038	Dalle funéraire

III. Inventaires techniques 69

Tr.	N° US	Description
1	1039	Ardoises liées à l'effondrement de la toiture
1	1040	Perturbation récente avec nombreux objets en fer, huitres plates et faïence
1	1041	Dalle funéraire
1	1042	Dalle funéraire en schiste
1	1043	Dalle funéraire en schiste
1	1044	Sédiment gris homogène contre 1037. Coupe 1047 (sol de terre battue)
1	1045	Fosse ou sépulture
1	1046	Fosse ou sépulture
1	1047	Couche d'argile jaune avec granite, ardoises. Niveau de démolition sur 1037 et 1044
1	1048	Terre brune. Coupe 1047 et peut être 1052
1	1049	Quelques blocs alignés installés dans 1047
1	1050	Sol en argile jaune mêlé à des fragments d'ardoises
1	1051	Terre brune grise avec fragments d'ardoises, berniques, ossements, clous en fer. Hétérogène
1	1052	Terre brune avec des éclats de granite, compacté
1	1053	Creusement comblé par 1054
1	1054	Terre brune organique mêlée à quelques éléments de faïence, du fer et des blocs de granite.
2	2001	Terre végétale
2	2002	Argile et blocs de granite
2	2003	Creusement
2	2004	Terre brune organique mêlée à des ardoises, des coquillages et traces de rubéfaction
2	2005	Maçonnerie composée de blocs de granite liés à la terre
2	2006	Maçonnerie composée de blocs de granite liés à l'argile
2	2007	Gros blocs de granite liés à l'argile
2	2008	Terre brune homogène mêlée à quelques blocs
2	2009	Dalle funéraire
2	2010	Dalle funéraire
2	2011	Dalle funéraire
2	2012	Dalle funéraire
2	2013	Dalle funéraire
2	2014	Dalle funéraire
2	2015	Dalle funéraire
2	2016	Dalle funéraire
2	2017	Dalle funéraire
2	2018	Dalle funéraire
2	2019	Argile jaune orangée avec des ardoises
2	2020	Argile jaune orangée avec des ardoises
2	2021	Argile jaune orangée avec des ardoises
2	2022	Fragments de dalles funéraires
2	2023	Dalle funéraire
2	2024	Dalle funéraire
2	2025	Dalle funéraire
2	2026	Dalle funéraire
2	2027	Dalle funéraire
2	2028	Dalle funéraire
2	2029	Dalle funéraire
2	2030	Dalle funéraire
2	2031	Dalle funéraire

Tu.	N° US	Description
Tr.		Description  Macanania annua (a de blace de activita de de marite l'(c) l'annua.
2	2032	Maçonnerie composée de blocs de schiste et de granite liés à l'argile
2	2033	Creusement contemporain avec métal
2	2034	Sépulture Translation de la constant
2	2035	Terre brune organique
2	2036	Dalle funéraire
2	2037	Remploi utilisé en dallage ou dalle funéraire
2	2038	Dalle funéraire
2	2039	Dalle funéraire
2	2040	Dalle funéraire
2	2041	Dalle funéraire
2	2042	Maçonnerie composée de blocs de schiste et de granite liés à la terre
2	2043	Radier avec blocs de granite et mortier
2	2044	Dalle funéraire ou dalle sous 2045
2	2045	Dalle funéraire
2	2046	Dalle funéraire
2	2047	Dalle funéraire
2	2048	Dalle funéraire
2	2049	Dalle funéraire
2	2050	Dallage
2	2051	Dalle funéraire
2	2052	Dalle funéraire
2	2053	Dalle funéraire
2	2054	Dalle funéraire
2	2055	Dalle funéraire
2	2056	Fosse contemporaine
2	2057	Comblement de 2056
2	2058	Dalle funéraire
2	2059	Dalle funéraire
2	2060	Dalle funéraire
2	2061	Dalle funéraire
2	2062	Dalle funéraire
2	2063	Dalle funéraire
2	2064	Dalle funéraire
2	2065	Dalle funéraire
2	2066	Maçonnerie composée de blocs de granite liés à l'argile
2	2067	Maçonnerie composée de blocs de granite liés à l'argile
2	2068	Maçonnerie avec blocs de granite liés à la terre
2	2069	Maçonnerie composée de blocs de granite liés à l'argile
2	2070	Maçonnerie composée de blocs de granite liés à l'argile et pierre de taille dans les angles
2	2071	Fosse sépulcrale
2	2072	Terre brune fine, sableuse et homogène
2	2073	Dalle funéraire
2	2074	Dalle funéraire
2	2075	Sépulture d'enfant
2	2076	Sépulture recoupée par 2056
2	2077	Sépulture à l'extérieur de l'église
2	2078	Sépulture

III. Inventaires techniques 71

Tr.	N° US	Description
2	2079	Terre brune organique homogène mêlée à des éclats de schiste et rares nodules de mortier
2	2080	Terre brune organique avec quelques ossements
2	2081	Terre brune organique avec une monnaie et un chapelet
2	2082	Empierrement de granite sur 2081 (douteux)
2	2083	Terre brune organique, homogène mêlée parfois à des coquillages
2	2084	Terre orangée argileuse homogène

## Inventaire du mobilier

## Inventaire de la céramique

Tr.	N° US	Sdg	NR	Description	Datation proposée	N° caisse
1	Décap.		4		A partir du XV <sup>e</sup> -XVI <sup>e</sup> siècle	1
1	1004	1	2	Fragment de jatte, pâte brune, céramique non tournée	Age du bronze final, premier Âge du fer	1
1	1006		1		Haut Moyen Âge	1
2	Décap.		1		A partir du XII <sup>e</sup> siècle	1
2	2081		3		A partir du XVII <sup>e</sup> siècle et indéterminé	1

#### Inventaire de la terre cuite

Tr.	N° US	Sdg	NR	Description	Datation proposée	N° caisse
1	1004	1	3	Carreau, tuiles ?	Médiéval ?	1

#### Inventaire des monnaies

Tr.	N° US	Sdg	Description	Datation proposée	N° caisse
1	1045				1
2	2081	2	Jeton de compte à la nef frappée à Nuremberg	Milieu du XVIe siècle	1

## Inventaire du petit mobilier

Tr.	N° US	Sdg	Description	Datation proposée	N° caisse
2	2081	2	Fragments de chapelet	Moderne ?	1

III. Inventaires techniques

# Inventaire des photographies

N° photo	Auteur	Description
1463	T. Béthus	Vue du terrain avant le diagnostic
1465	T. Béthus	Vue générale de la tranchée 1 en cours de décapage
1467	T. Béthus	Toiture effondrée us 1016
1468	T. Béthus	Toiture effondrée us 1016
1469	T. Béthus	Toiture effondrée us 1016
1470	T. Béthus	Toiture effondrée us 1016
1471	T. Béthus	Toiture effondrée us 1016
1472	T. Béthus	Toiture effondrée us 1016
1473	T. Béthus	Toiture effondrée us 1016
1478	T. Béthus	Pierres tombales visibles dans la tranchée 2
1479	T. Béthus	Pierres tombales visibles dans la tranchée 1
1480	T. Béthus	Pierres tombales visibles dans la tranchée 2
1481	T. Béthus	Pierres tombales visibles dans la tranchée 2
1482	T. Béthus	La tour carrée
1483	T. Béthus	La tour carrée
1484	T. Béthus	La tour carrée
1485	T. Béthus	Porte de la tour carrée
1486	T. Béthus	Détail d'une gravure sur la tour carrée
1487	T. Béthus	Détail d'une fenêtre sur la tour carrée
1488	T. Béthus	Epigraphie visible sur la tour carrée
1489	T. Béthus	Détail d'une gravure sur la tour carrée
1490	T. Béthus	La tour carrée
1491	T. Béthus	La tour carrée
1492	T. Béthus	Maçonnerie us 1037
1493	T. Béthus	Pierres tombales visibles dans la tranchée 1
1494	T. Béthus	Maçonnerie us 1037
1495	T. Béthus	Pierres tombales visibles dans la tranchée 1
1496	T. Béthus	Pierres tombales us 1020, 1021 et 1022
1497	T. Béthus	Pierres tombales us 1020, 1021 et 1022
1498	T. Béthus	Détail gravue us 1011
1501	T. Béthus	Pierre tombale us 1022
1505	T. Béthus	Maçonnnerie us 1018
1506	T. Béthus	Maçonnerie us 1018
1507	T. Béthus	Maçonnerie us 1018
1513	T. Béthus	Pierre tombale us 1011
1515	T. Béthus	Détail de la gravure us 1011
1517	T. Béthus	Détail gravue us 1012
1518	T. Béthus	Maçonnerie 1005
1521	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée 2

N° photo	Auteur	Description
1522	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée 2
1523	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée 2
1524	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée 2
1525	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée 2
1527	T. Béthus	Maconnerie 2007
1529	T. Béthus	Détail gravure us 2013
1532	T. Béthus	Détail gravure us 2029
1535	T. Béthus	Détail gravure us 2048
1536	T. Béthus	Détail gravure us 2038
1557	T. Béthus	Détail gravure us 2038
1539	T. Béthus	Détail de la gravure us 2059
1549	T. Béthus	Détail gravure us 2011
1542	T. Béthus	Détail de la gravure us 2060
1546	T. Béthus	Blason visible sur la pierre tombale 2064
1547	T. Béthus	Blason visible sur la pierre tombale 2064 ©T. Béthus
1550	T. Béthus	Détail gravure us 2012
1551	T. Béthus	Détail gravure us 2018
1552	T. Béthus	Détail gravure us 2018
1553	T. Béthus	Détail gravure us 2018
1555	T. Béthus	Détail gravure us 2040
1559	T. Béthus	Détail gravure us 2049
1562	T. Béthus	Détail gravure us 2026
1564	T. Béthus	Détail blason us 2064
1567	T. Béthus	Détail pierre tombale us 2052
1569	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1570	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1571	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1572	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1573	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1574	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1576	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1575	T. Béthus	Maçonnerie us 2069
1584	T. Béthus	Sondage 2
1585	T. Béthus	Sondage 2
1595	T. Béthus	Maçonnerie us 2070
1596 1597	T. Béthus	Maçonnerie us 2070  Maconnerie us 2070
1598	T. Béthus T. Béthus	Maconnerie us 2009
1599	T. Béthus	Maconnerie us 2069
1600	T. Béthus	Maconnerie us 2009
1600	T. Béthus	Maconnerie us 2069
1602	T. Béthus	Maconnerie us 2009
1614	T. Béthus	Us 2044
1615	T. Béthus	Us 2044
1617	T. Béthus	
		Maconnerie 2043
1618	T. Béthus	Maçonnerie 2043

III. Inventaires techniques

N° photo	Auteur	Description
1621	T. Béthus	Sépulture 2075
1625	T. Béthus	Us 2072
1631	T. Béthus	Sondage 1
1632	T. Béthus	Sondage 1
1635	T. Béthus	Sépulture 1007
1636	T. Béthus	Sépulture 1007
1637	T. Béthus	Sépulture 1007
1640	T. Béthus	Maçonnerie 2066
1641	T. Béthus	Maçonnerie 2066
1643	T. Béthus	Pierre tombale 2085

75



ministère de la Culture et de la Communication ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

**Chronologie** Époque médièvale Moyen Âge

Moyen Âge bas Moyen Âge Temps modernes

Sujets et thèmes Édifice religieux

**Mobilier** Céramique Monnaie

#### Ancienne église de Saint-Guénolé

Le projet de valorisation de l'église de Saint-Guénolé a motivé la réalisation de ce diagnostic situé dans la commune de Penmarc'h (29). Ce projet impactera ici une surface de 1 485 m2 où nous avons pu réaliser deux tranchées et plusieurs extensions. Au total, la surface explorée représente 12,9 % de la parcelle. Conformément aux objectifs de la prescription, les vestiges découverts permettent désormais de restituer l'emprise de l'ancienne église de Saint-Guénolé datée du XVe siècle et dont seulement une partie, correspondant à son ancienne tour-porche, est encore conservée en élévation. Aussi, si ces vestiges maçonnés présentent un état de conservation plutôt médiocre, la découverte de très nombreuses pierres tombales à l'intérieur de cette église est tout à fait remarquable. Ces pierres constituaient le niveau de sol de l'édifice peu avant son abandon et sa démolition progressive à partir du XVIIe siècle. Plusieurs d'entre elles sont également gravées avec notamment de nombreuses marques appartenant probablement aux rouliers de Penmarc'h qui sont probablement à l'origine de la construction de cette église. Au XVe siècle, cette communauté de marins un succès économique très important que reflètent ces marques funéraires mais aussi plus globalement la construction de cet édifice assez prestigieux.